RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 24992

Numéro SIREN: 815 030 291

Nom ou dénomination : DOUBLE AGENCY

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2023 sous le numéro de dépôt 13597



20230135972022

DATE DEPOT: 06/04/2023

N° DE DEPOT: 13597

N° GESTION: 2015B24992

N° SIREN: 815030291

**DENOMINATION: DOUBLE AGENCY** 

ADRESSE: 3 rue Barbette 75003 Paris

MILLESIME: 2022



Société par Actions Simplifièe au capital de 10.200 €

Siège social: 3 rue Barbette 75003 PARI RCS PARIS: 815 030 291



### PROCES VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 01 FEVRIER 2023 A 10 HEURES

#### LES SOUSSIGNES:

- Monsieur Christophe WAGNIES, né le 12 novembre 1972 à CHATENAY-MALABRY (92), demeurant 187 Parc de Cassan, 95290 L'ISLE ADAM,
- La société ALD CONSULTING, SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social 21 Rue du Colonel Moll 75017 PARIS, RCS Paris n° 813 125 051, représentée par Madame Alexandra LEJEUNE-DEUSY,
- La société D-FACTORY, SAS au capital social de 354.450 €, ayant son siège social au 3 rue Barbette 75003 PARIS, enregistrée sous le numéro 521 627 638 au RCS de PARIS, représentée par Monsieur Christophe WAGNIES, Président,

### **APRES AVOIR EXPOSE:**

- 1. qu'ils sont seuls actionnaires de la société DOUBLE AGENCY, Société par Actions Simplifiée, ayant son siège social 3 rue Barbette 75003 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 815 030 291, dont le capital de 10.200 € est divisé en 60 actions de 170€, réparties ainsi qu'il suit :
  - Monsieur Christophe WAGNIES: 18 actions
  - La société ALD CONSULTING: 12 actions
  - La société D-FACTORY: 30 actions
  - Soit au total: 60 actions
- 2. qu'aux termes de l'article 23 des statuts, les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les actionnaires exprimé dans un acte.
- 3. qu'ils ont pris connaissance des documents suivants :
  - les comptes annuels clos le 30 septembre 2022
  - le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022
  - les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022,

MS

1

- les lettres de démission de Madame Alexandra LEJEUNE et Monsieur Antoine VADBLED,
- 4. que l'ordre du jour est le suivant :
  - Approbation des comptes clos le 30 septembre 2022;
  - Quitus à la gestion;
  - Affectation des résultats ;
  - Approbation des conventions réglementées ;
  - Renonciation des actionnaires à leur droit de préemption et agrément de la cession des 12 actions de ALD CONSULTING à D-FACTORY;
  - Démission de Madame Alexandra LEJEUNE et désignation d'un nouveau président;
  - Démission de Monsieur Antoine VADBLED de ses fonctions de directeur général ;
  - Pouvoir pour les formalités

QU'ILS SONT EN CONSEQUENCE CONVENUS DE PRENDRE LES DECISIONS SUIVANTES:

### Première décision

Les actionnaires approuvent le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Ils donnent quitus au Président de sa gestion.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### Deuxième décision

Les actionnaires approuvent la proposition d'affection des résultats qui leur a été présentée.

En conséquence, le bénéfice constaté sur l'exercice clos le 30 septembre 2022, d'un montant de 9.092 euros, est affecté en totalité en report à nouveau.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

m m Avy

### Troisième décision

Il est précisé que les dividendes mis en distribution au titre des exercices précédents ont été de :

Exercice clos le 30/09/2018	0
Exercice clos le 30/09/2019	0
Exercice clos le 30/09/2020	0

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### Quatrième décision

Les actionnaires approuvent les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et mentionnées dans le rapport du Président :

Convention de domiciliation à titre gratuit avec la société D-FACTORY, dont Christophe WAGNIES et Antoine VADBLED sont actionnaires et/ou dirigeants, sur les locaux 3 rue Barbette 75003 PARIS, à compter du 1<sup>er</sup> février 2019.

Cette convention est approuvée à l'unanimité des associés, Christophe WAGNIES et D-FACTORY ne prenant pas part au vote.

### Cinquième décision

Les actionnaires ont été informés de la volonté de la société ALD CONSULTING de céder l'intégralité des 12 actions détenues dans le capital social de la société à la société D-FACTORY, pour un prix global de 1.200 euros.

Ils renoncent, chacun en ce qui le concerne, à son droit de préemption tel que prévu aux statuts de la société.

Par ailleurs, ils agréent la cession d'actions envisagée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### Sixième décision

Les actionnaires donnent acte à Madame Alexandra LEJEUNE de sa démission de son mandat de Président de la société, avec effet en date de ce jour.

AND

3

Ils nomment en qualité de nouveau président Monsieur Christophe WAGNIES, né le 12 novembre 1972 à CHATENAY-MALABRY (92), demeurant 187 Parc de Cassan, 95290 L'ISLE ADAM, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée.

Monsieur Christophe WAGNIES ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions de président. Il sera remboursé des frais engagés dans le cadre de son mandat, sur justificatifs.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### Septième décision

Les actionnaires donnent acte à Monsieur Antoine VADBLED de sa démission de ses fonctions de directeur général de la société, avec effet en date de ce jour.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

### Huitième décision

L'assemblée des actionnaires donne tous pouvoirs à la Présidente ainsi qu'au porteur d'un original des présentes pour accomplir toute formalité que de droit, liée aux décisions prises ci-dessus.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé conformément à l'article 23 des statuts par l'ensemble des actionnaires pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, Le 01 FEVRIER 2023

En 4 exemplaires originaux

Monsieur Christophe WAGNIES

La société ALD CONSULTING

La société D-FACTORY

copie cetifier conforme o l'original

DOUBLE AGENCY

19 rue de la Fontaine au Roi 75011 PARIS

### Liasse Fiscale

		Pennidaer obligman (unide 53 A du code general des amples)  BII	AN	— ACTIF		DGI	PiP N° 2050-S	D 2022
Dési	21	ution de l'entreprise : DOUBLE AGENCY						11 12
		e de l'entrepuse 19 rue de la Fontaine au Roi	750	11 PARIS		Durée de l'exerc	ace précédent *	11 12
		m SIRET * 8 1 5 0 3 0 2 9 1 0 0	a l	1 8				** [] *
	-			. 1 . 2 .			Presser N [3]0]0]9]2	
				Pest	1	Amoritmenesis, provinces	Net Net	101212
	-			1	13.00	2	3.	
_	_	Capital souscist non appelé (I)	^^_					
١.	ŀ	Fais d'établesement *	^В 	2 000	ΑC			2 000
	ļ	Fras de développement *	cx –		co			
5 BX	L	Concessions, buvets et droits similaires	AF	15 925	ΛG	15 925		
PATA	L	Fonds commercial (1)	AH —		Δl			
1		Autres immobilisations incorposelles	AJ _		ΑK			
L		Avances et acomptes sur anmobilisations incorporalles	AL		ΑМ			
	T	Теплия	ΛN		ΛО			
	ıſ	Constructions	ΑР		ΛQ			
	T	Installations techniques, material et outillage industrials	AR		AS			
A TIDES	l	Aurres anmobilisations corporelles	AT	774	ΑU	774		
	lt	Immobilisations en cours	VA -		ΛW			
Ί,	ľ	Avances at accomptas	AX		ΛΥ		-	
$\vdash$	t	Participations évaluées selon le méthode de mise en équivalence	<u>a</u>	- <del></del>	СТ			<del></del>
1	ŗŀ		CU	·	1 1			
1000	╟	Autres participations	<b>!</b>	<del> </del>	CV		·	
Ě	ŀ	Carantes cattachées à des pasticipations	BB -	<del></del>	BC			
15	ŀ	Aurres titres aramobilisés	BD —	<del></del>	BE			<del></del>
3	ŀ	Prête	BF		BG			· · · ·
$\perp$	1	Aurres immobilisations financières *	BH	2 700	BI	<u> </u>		2 700
_	_	TOTAL (II)	<sup>B]</sup>	21 399	BK	15 699		4 700
1	L	Maticine premières, approviscomements	BL_		ВМ			
1,	Ĺ	En cours de production de biens	BN		ВО			
ğ		En cours de production de services	ВР		ВQ			
_ ទ	•	Produits sutemédianes et finus	BR		BS	<del>"</del>		
3	Γ	Marchandisce	ВТ		BU			
3	T	Avances et acceptes versés sus commendes	ву	177	ВW			177
	,†	Chents et comptes rattachés (3)*	вх	22 720	BY	739		21 981
۶ Ş	į	Autres créances (3)	BZ	8 123	ᄉ	-		8 123
ĕ	3	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		cc	·		
SES	ţ	Valeum mobilières de placement			1 1	<del></del>		
DIVE	1	(dont actions propres	CF CF	12 200	CE			12 200
	+	Charges constatées d'avance (3)*	CH -	11 072	cı			11 072
	ŀ	<del></del>	1 H-		СК	739		
, g	ł	TOTAL (III)	g _	54 291	100		<del></del>	53 553
Compte	ŀ	Fues d'émassion d'empassit à étalex (IV)	CW_					
ÿ.∪ 8	-	Preser de semboura extent des obligations (V)		<del> </del>				
	Ļ	Écate de rouverson seté (VI)	CN _					
	1	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	co	75 690	1A	17 438		58 25
Rem		(1) Don't dreit no buil . (2) Par à mane é an an é gen-baile tous faucture n	- ·	P		(3) Partàpha d'un an :	CR.	

Po mu du	dans of Code g	BILAN — PASSIF avant répartition  DGF:	ıP N° 2051	SD 2022
		Désignation de l'entrepase DOUBLE AGENCY		Néant 🔲
		Ex	tercace N	
		Capital social ou individual (1)* (Dont vené	DA	10 200
		Prince d'émission, de fusion, d'apport,	DB	10 200
	ŀ	Ecasts de réévaluazion (2)* (dont écast d'équivalence EK	x	
	l	Réserve légale (3)	ממ	1 002
PROPERTIES PROPERTY		Réserres stativances ou contractuelles	DE	1 052
i i		Réserves séglementées (3)* (Dont receve spéciale des provisions pour Buchustan des exus 91	DF	
Ĭ		Autres réserves (Dont réserve relainve à l'achet d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej	DG	
) Id		Report i nouveau	DH	(23 006)
ا ا	<sup>3</sup>	RÉSULTAY DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 092
l		Subventions d'investissement	D	
		Provisions réglementées *	DK	
1	Ì	TOTAL (I)	DL	(2 712)
-		Product des émissions de bixes participatifs	DM	15 1121
Autres foads	E do	Avences conditionnées	DN	
Aufr	٤.	TOTAL (III)	DO	
	_	Promisions pour risques	DP	
1000	et charges	Provisions pous charges	$\infty$	
1 2	1	TOTAL (III)	DR	
<u> </u>		Emprints obligateurs convertables	DS	
l		Autres emprunts obligatiques	DT	
		Empanas et dettes auprès des établissements de crédit (5)	טמ	
3	Đ	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts paracipatis EI )	DΨ	
(2)	641	Avances et acomptes ceçus suc commandes en enuts	DW	
	140	Detres fournesseurs et comptes attachés	DX	16 552
		Dettes fiscales et accuales	PΑ	968
1		Dettes sur samobilisations et comptes mitachés	DZ	
l		Autas dectes	EA	43 445
Cop	pote	Produte constatés d'avance (4)	EB	
	_	TOTAL (IV)	EC	60 965
		Ecute de conversion pessif * (V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EÉ	58 253
П	(1)	Écaz de géraluation incorporé au capital	18	
3		Réserve spéciale de réévalustion (1959)	1C	
ξ	(2)	Dont Écett de cévaluation libre	1D	
RENVOIS	<u> </u>	Réserve de céévalvation (1976)	1E	
E SE	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long temme *	EF	
RENVOIS	(4)	Dettes et produits constatés d'avence à moins d'un an	EG	60 965
Ā	(5)	Dont concours bancaires courants, et aoides exéditeurs de banques et CCP	EH	

### (3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2022

		P048:		E AGENCY									Néant	<u>ப</u>
					$\Box$					Exercis N				
					T		Pomce		L	Exportations et visions actives	Γ	т	otal	
	Ventes de	marchandre	,*		- 1	A			FΒ		FC			
		. )	biens =		F	D T			FE	<del></del>	FF	ļ —		
	Production	vendue )	BEEVICES *		F	o	170	5 259	FH	53 427	FI		229	68
TAT	Chuffee d	affairce nets	•		┨,	<sub>7</sub>	171	6 259	FΚ	53 427	FL	<u> </u>	229	_
O C	Production	n stockée *				<u>-1</u>					FM			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production	n mmobile é	. <b>*</b>	<del></del>							FN			
E I	Subvento	ns d'exploits:	tion.	·····························			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				FO			
9				ons, transferts de chaq	g= s = (9)	)					FP			
_ F		duits (1) (11)			-						FQ	<u> </u>	1	51
-			<u> </u>					Total des	t to	duits d'explostation (2) (I)	FR.	<del>                                     </del>	231	_
	Achets de	merchandise	ı (y compai da	eta de duuene)*						.,, (-)	FS	<u> </u>		
		de stock (mar								<del></del> .	FI	<b> </b>		
h-		····		approvisionnaments (	A COADO	ns droses	de douane\=				FU	<b></b>		
<u> </u>			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	et approvisionnement							FV	<b>-</b>		
<del>}-</del>			7	<del> </del>							FW	<b>}</b>	219	7
	Autres achats et charges externes (3) (6 bas)* Impôts, tuxes et versements assumité *									· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	FX			0.
101	-			<u>-</u>							FY	<b> </b>		-
23		tratements *	·	<del></del>							1	<b></b>		
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (10)									FZ	<b></b>			
¥¥G	Sur immobilisations    doi:10.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.0								GA	<del> </del>		3!		
3	O C							GB	<del>                                     </del>					
	DO EXP			us enz broamous						<del> </del>	GC	<del></del>		7:
-			el et chitgel ; d	otations and provision		-					GD GE	<u> </u>		-
ŀ	Autres chi	inge# (12)		<del></del>			<del></del>				1	<del>                                     </del>		21
								Total des	cha	ges d'explortation (4) (11)	GF	<b>——</b>	222	
- 1			TION (I - II)								GG	<u> </u>	9	0,
3 B F			cte transférée *			····				(III)	CH	<b> </b>		
	_		élice teensééé "							(IV)	GI	ļ		
-			esteipetions (5)								G	<b></b>		
5 F				et enfances de l'actsf in	amobak	<b>s</b> ∉ (5)					GK	<b> </b>		
NAN			ute aseculés (5)	·							GL	<u> </u>		
£	Repaser	or provisions	et transferrs de	charges							GM 	<b></b>		
na l		i bourass q									GN	ļ		
*  -	Produits n	ess and desarto	eta de Arjenta m	obilières de placement	#						GO			_
								To	otal d	es produits financiers (V)	GP	├──		
<u>#</u>  -				ats et provinons *	<del></del>		······		_		ငွေ			
Ž V		charges as no									GR	⊢—		
2   E		négatives d								<del>.</del>	GS			
ARGE	Chargera	thes sale cess	ons de valeurs :	nobilières de placeme	nt						GŢ			
								Tot	al de	s charges financières (VI)	GÜ	<u> </u>		
		NANCIER (	V - VI)								G۷	i		

(RENVOIS : voic tablem n° 2013). \* Des emplications consenues sons automps sons doncées dans la series n° 2015

### **4** COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP № 2053-SD 2022

-	Code	pinisal des rapole)					
Déa	ugnati	on de l'entrepase DQUBLE AGENCY					Neant 🗀 •
		<del></del>	·			£	arcica N
	S.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			НА		
PRODUITS	NAE	Produite exceptionnels sur opérations en capital *			нв		·
3OD(	EPTIO	Repuses sur provisions et transferts de charges	•		нС		
4	) E	Total des produits exceptionnel	s (7)	(VII)	HD		
	刮	Charges exceptionnelles aux opérations de gestion (6 bis)			HE		
CHARGES	NNEL	Charges exceptionnelles sur opérations en capital "			HF		
P. P.	01.13	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 fer)			НG		
	DX3	Total des charges exceptionnelles	(7)	(¥1H)	нн		
4	— RÉ	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI		
Pa	mop	abon des salanés aux résultats de l'entrepuse		(IX)	нJ		
In	apóts	sus les bénéfices *		(X)	HK		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			ΗL		231 189
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII	+ IX +	X)	нм		222 097
5	– BÉ	NEFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		-	HN		9 092
	(1)	Dont products nets particle sue opératione à long terme			но		
		produite de locations immobilières			нү		
	(Z) 1	Dont   produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-desseus)			1G		
		Czedit bail mobiler *			H₽		
	(3)	Czédit bail ammobilacz	**		ΗQ		
	(4)	Dont changes d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détaillet au (8) cs- dessous)			ш		
	(5)	Dont produits concernant les entrepuses hécs			IJ		
	(6)	Dont suicitis concernant les mittepuses liées			1 <sub>1K</sub>		
	(Gbis)	Dont dons fests aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I )			НΧ		
	(Gler)	Dont amochisiernents des sousceptions dans des PME annovantes (att 217 octes)			RC		
1		Dont amostusements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (act. 39 quinques D)			RD		
ς.	(9)	Dont transferts de charges			Al		
RENVOIS	(10)	Dont consistions personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant de consistent soules obligitares hon CSG/CRDS)	A.5		A2		
E.	(11)	Dont tedevances pour concestions de breven, de lecences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pous concessions de bievets, de scences (charges)			Λ4		
İ		Dont prince et cousations complémentaires personnelles facultaires Ab obligatoires	A9		1		
1	(13)	Dont consenous facultatives Madelin A7 Dont consenous facultatives sux nouveaux plans d'épargne zeitzeite	A.8		1		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (51 le nombre de lignes est miniférant, reproduire le cadre (7) et le jouzdre en annexe)	O.	rde sacebranenger	Bxatt	Pi	odkurs exceptionnels
	<u> </u>					<u> </u>	
							<del></del>
	(8)	Direkte andre a chites to serve a referre			Barre	u r N	
	(0)	Détail des produats es chatges sur execucies anténeues ;		Januari apienement	_	<del>  '</del>	todak mirorus
	-						
l	⊢						

		Formula 53 A	ire abligatore (article de Code général des ampolis)			<u>(3)</u>		IMMOBILISATIONS	]	DGFi	PI	N°2054-SD 2022
D	ésig	gnation de l'e	norprise DOUBLE	AGE	(CY							Néant 📑
9	AD	ORE A	IMMOBILI:	BATK	ONS			Valeur brute des strendrifisations au début de l'exercice	Can	Augment de l'express ou d'un partie de l'express comm de l'express ou d'un partier d'une moir de papavaires.		Acquisitions, créations, apports al variaments de poste à poste
9	į	Press d'écablis	sement et de développement			TOTALI	cz	2 000	D6		209	3
(March	<u> </u>	Agures posts	es d'immobilisations incor	porel	les	TOTAL E	KI	15 925	KE		K.F	
ž 🖳		Terrains					K		KH		KI	
ontes der co	ŀ	g Ser sol pr	Opre Doni Composants L.S	,				<del></del>	ĸĸ	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	KL	
1	-	8	-	┰			Ħ		!		1	
(Ne pas reporter		Sex sol d'a	matroi Dont Composants M ma générales, agoncemonts'	Dom:			llko I	<del></del>	KN		KO	
	. 1		ements des constructions (C	Chost	- M2		j[KI 1	P	KQ		KR	
١	1	et Durillage inc		-	-a M3		J K!	s	KT		KU	
ea i ladoado	5	5 sménages	ne générales, agencements, ments divers "				K	<b>v</b>	KW		кx	
Ę	3	Ţă L	le transport *				Jĸ'	Υ	KŻ	····-	Ц	
	-	Manifel d	le baress r informatique				լե	774	ıc		ю	
ļ	-	Embaling divers	es récupérables et				ш	Ε	LF		ю	
1	ſ		ions corporelles en cours				LF	н	u		יין	
ļ	ı	Avances et a	comptes				ы	K	ц		ы	
1	Ì					TOTAL III	ᇈ	774	ည		L.	· <u>- · - · - · - · - · · · · · · · · · · </u>
┢	+	Participation	ns évaluées par mise en éc	mival	ence		80		8M		8T	
000	<u> </u>	Autres parti					87.		8¥		RW	
STATE ANTI-	1		immobilisés				, P				"	<del></del>
Í	5	<del></del>					Ⅎ		IR.		15	
1	-	Prets et autr	es immobilisations financ	ieres			- '™	<del></del>	ıυ		۱۷	2 700
-		<del></del>				TOTALIV	۳,	?	LR		LS	2 700
L		тс	OTAL GÉNÉRAL (1 + II	+ 01	+ IV)		ØX.	J	ØН		<b>Ø</b> J	2 700
þ	AD	DREB B	MIMOBILISATIONS	-	per vi	rement de poste à poste	Simple	par or sector & our most ou cesses here pervise on regulation d have miss on departments		Valeur broite des immobilisations à la fin de l'exercice	┝	Rdi valuation bigule * on 6 voluntion per responsibility description of the second bigular description of th
		Frais d'établi		IN		-1	c		DØ	2 000	D7	2 000
8	۲ <u>۲</u>		d'immobilisations	10			٦,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	LW	15 925	ΙX	15 925
۴	7	Termins	TOTAL E	IP	<u> </u>	<del></del>	נו	<del></del>	LY	15 925	17	13 923
1	ŀ	Terrains		+			┥		l		1	
	1		Sur sol propre	ĮQ	<del> </del>	····	-M		МВ	<del></del>	MC	
ı	١	Constructions	Sur sol d'autrui ins. gales, agences et am, de	IR			M	<del></del>	ME	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	MF	
1.	. }	Installations	constructions techniques, matériel et outi	15	<u> </u>		- M	···	MH	<del></del>	МІ	. <u>-</u>
33 1 18 0 0 0 0 0		lage industri	els	TT.	<b> </b>		_M	·	MK		ML	
ŝ		Austres	Inst. gales, agencts, amé- nagements tivers	TU	<u> </u>		-Ma	اــــــا	MN		МО	
ĝ		introubli i lathore	Matériel de transport	rv			м	Р	MQ		MR	
1		corpore lles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	īW			M	s	мт	774	MU	774
1		Languagenes	Emballages récupérables et divers *	rx			м	v	ΜW		мх	
2	ſ	Immobilisatio	ns corporelles en cours	MY		•	м	z	NA		NB	<del></del>
Ĭ	Ì	Avances et a	ıcomptes	NC			M	D	NE		NF	
DACE Experts of anything provide NR2	t		TOTALIE	ΙΥ	l	•	N	G	NH	774	NI	774
計			is évaluées par	ız	<del> </del>		Øī		М7		DW	.,,
1 20	} }	mise en équi Autres partie		10	<u> </u>				ØΥ		øz.	
BACK ENDA	1			+-	<del>                                     </del>	······	٦.				١.	
Na Va	}		immobilisés	11	<del>                                     </del>		_ ZB		2C	2.300	ZD	2.700
1	-	PTERS OF AUCTOS	immobilisations financières	12	<del> </del>	-	ZE	1	2F	2 700	2G	2 700
$\vdash$	-		TOTALIV	13	<u> </u>		N)		NK	2 700	2H	2 700
1	1	TOTAL GÉN	NÉRAL (1 + (1 + (1 + (1/)	I ta	1		01	ert le	OL.	21 399	bм	21 399

Des explications concurrent cette robrique sont données dans le notice n° 2032

## TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION D.G.F.I.P.N° 2054-bis-SD 2022

da Code général des impôts)	, SUK	MMODITIES	THONS AM	JK I ISSABL			
				Exercice N	i clos le	3 0 0	92022
Les entreprises ayant ce tableau à leur	prauqué la réévalus déclaration jusqu'à (e	tion légale de leurs l	mmobilisations ame	ortisaables (art. 238 provision spéciale (	8 <i>bis</i> J du C col.6) devie	GI) doiven	t joindre
Désignation de l'entreprise :DO!			•				Néant X =
CADRE A	Détermination du r		Utilisation de la i	marge supplémentaire	d'anortisser	ment	1
	(col. I - ce	1.2) (1)	Au cours de		1		Montant de la provision spéciale à
	Augmentation du montant brut	Augmentation da montant	Montant	Fraction résiduelle	Montani à la fin de		la fin de l'exerce [(col. I - col.2)
	des immobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	correspondant aux élements cédés (3)		4)	- col. 5 (5)]
<del></del>	1	2	3	4		5	6
Concessions, brevets et droits similaires		<u> </u>					
2 Fonds commercial		<u> </u>					
3 Terrains		<u> </u>			<u> </u>		
4 Constructions	<u> </u>		ļ	<u> </u>	ļ		<u> </u>
5 Installations techniques mat, et out industriels		ļ	<u></u>	<u> </u>			<u> </u>
Agres immobilisations     corporelles				<u> </u>	<u> </u>		1
7 Immobilisations en coura					<u> </u>		
8 Participations					1		<u> </u>
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX					]		
Les augmentations du montant bri amortes sables réévaluées dans les oi Le montant des écarts est obsenu en	ondinons définaes à l'es	ticke 238 <i>bis J</i> de code	général des impôts et fi				
(2) Porter dans ceita colonne le supplé	ment de dotation de l'es	rercice aux comptes d'a	аткопіньяємскі (сотіріє	de résultat) consécual	l à le réévelu	at 108.	
(3) Cette colonne ne concerne que les ublisé de la marge supplémentaire «	immobilisations rééva d'amortisaement.	duées cédées au coun	s de l'exercice. Il conv	ment d'y reporter. l'ann	née de la ce	sson de l'é	lément, le soide non
(4) Ce montant comprand :  a) is montant total des sommes por	tées aux colonnes 3 as	4:					
b) in montant cumulé à le fin de l'e			ant correspond à des éle	émenta figurant à l'act	if de l'entre	prese an deb	nui de l'exercice.
(5) Le montant coud de la provision sp	éciale en fin d'exercice	ast à reporter au passif	du bilas (isbleau a' 20	)51) à la ligne ≠ Provi	szons réglem	entées = .	
CADRE B							
DÉFICITS REPORTABLES AU 31							
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA							
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉ						<u> </u>	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA	PROVISION SPECIA	LE EN FIN D'EXERC	ICE				
					, .		
Le cadre B est servi par les seules ent Il est rappelé que certe imputation et						las antror—s	at de coma controvad
à rémégrer chaque année dans leur résu					, as mense,	er enachus	es en cause controllent
Ligne 2, murire la partie de ce défici aux colonnes 3 et 4 par une fraction don							

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP Nº 2055 5D 2022 Formulate obligature (grade 53 A do Code génical des ampôts) Néant 🗆 \* Désignation de l'entrepase DOUBLE AGENCY SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS YECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \* CADRE A ontant des amortesseme un début de l'execute ia la Sin de l'exercice INMOBILISATIONS AMORTISSABLES de l'encurée Frais d'établissement et de développements CY FI. EM EN RE RF ŔĬ ŖJ Autres Immobilisations incorporalise 15 566 PF 359 PG 15 925 TOTAL 1 RK 359 RN RO 15 566 RM 15 925 Terrains PI ' В PΚ PL Sur soi propre ΡN Ю Sur sol d'autrul PS PT PU PΧ Installations techniqu PΖ QΛ QВ QC QD QE QF ÇG Autres Matériel de tramport QH QI q QK. QL 774 QM QN 774 QР Qs QΙ TOTAL II Įσυ 774 Q₹ OW QX 774 TOTAL GÉNERAL (1+11) (N 16 340 CP 359 ØQ ØR 16 699 CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES DOTATIONS REPRISES Colome 1 Defférented de docée et autres Colonne 4 Différential de danée et autres Colonne 2 Mode d<del>égam</del>é Colonne 5 Mode déguesné à la fin de l'exercise Frais établissements N2 NS RU P8 χΥ Īœ TOTAL I RW Įą: R5 N Ro 53 Sur sol d'esteu imt gales, tgent et ann des const τ1 et outdage п lτs hust gales, agenc am duers Matérial de UI เร transport Mat bureau et anform mobilier Embellages récup. et divers TOTAL II X2 |z|x Fras d'acquention de inter de participations TOTAL III Total general (I + II + III ) NR M Nd NS ИІ Total général — — (NP + NQ + NR) Total général — NZ (NS + NT + NU) NY MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES Dotations de l'actionne aux souteturements Montant pet en débes de l'exercice Monunt set à la fin de l'execus SUR PLUSIEURS EXERCICES\* Pour d'émission d'empririt à étales **Z**9

Pomes de aemboursement des obligations

SR

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2022

	Nature de	provisions		Montant su début de l'exercice 11		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 5		Mont à la Bn de i 4	int exercice
	Provisions pour gisements mine	reconstitution des ra el pétroliers *	3T		TA		ТВ		TC		
	Provisions pour (art 237 bis A-II	investissement	3TJ		TD		Œ		TF		
200		hausse des prix (1) *	3٧		TG		ΤВ		П		
icine	Amortissements	dérogatoires	3X		TM		TN		то		
NOTES FEET	Dont majoration de 30 %	s exceptionnelies	D3		D4		D5		D6		
70915	Provisions pour (art 39 guingus	prêts d'installation es H du CGI)	Ū		īК		ц		IM		
~		s réglementées (1)	3Y		TP		τQ		TR.		
ļ		TOTAL I	3Z		TS		П	<del>-, ·, ·, _, ., ., -</del>	π		
	Provisions pour	langes	4A	-	4B		4C	· · · · ·	4D		<del></del>
	Provisions pour	garanties données	4E		4F		4G		4H	l	
		peries sur marchés	45		4K		4L		 4M	l	
		amendes et pénalités	4N	• • • • •	4₽		4銀		4S		-
į,	Provisions pour	pertes de change	4T				άν		4W	-	
2	Provisions pour	pensions et obliga-	έX		4Y		άZ		5A		
Š	Provisions pour		5B		- 5C		SD				
pour ris	Provisions pour	renouvellement des	5F	<del></del>	5H		155				
5		gros entretien et	EO			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	EQ	<del></del>	ER	-	
ě		charges sociales et	5R		- s	- <del></del>	51	-	51		
		is pour naques et	5V	-			5X		-   5Y	<u> </u>	
	Charges (1)	TOTAL II	52		ΤV		† <sub>w</sub>		TX		
_		• incorporelles	61		6B		160		- 6D		
		- corporelles	6E		6F		1 <sub>6G</sub>		6H		
	Sur .	- titres mus en équivalence	ø2		<b>-</b>   <sub>03</sub>		104		-  05		
100	enosteráledommi	- titres de participation	9U	·····	97		<b>1</b> 9₩	<del></del> -	-  9X		
déprecia		- autres (mmobilisa- tions financières (1)*	86		07		108		<b>-</b>		
Ħ	Sur stocks et er		6N				6R				
ort pro	Sur comptes eli	·	61	<del></del>	6U	739	6V		- 6W	1	739
NEW P	Autres provisio	ns pour	6X		6Y	<del>-</del>	62		7,		
•	dépréciation (1	TOTAL III	7B	<del></del>	77	739	172		UA		739
-	TOTAL GÉN	ÉRAL (I + II + III)	7C		UB	739	υc	<del></del>	UT		739
			늣	- d'expioitation	UE	739	UF		1		
		Dont dotations	1	- financières	υG		CTH		7		
		et reprises	1	- exceptionnelles	<sub>ហ្វ</sub>		UK		7		
Ţut	es mis en équiva	lence : montant de la d				ulé selon les règles prévues à	Parte	cle 39-1-5° du C G I.	10	]	
				de constitution de la provisi		ion l'objet de la provision. Étre ventilées sur l'état détails					

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette natinque sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \* (8) DGFiP N°2057-SD 2022 ormulaise obligatoise (article 53 A du Code général des impôts). Néant 🔲 \* Désignation de l'entreprise A lan au pius A plus d'un an **ÉTAT DES CRÉANCES** Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) 2 700 2 700 Antres immebilisations financières Clients douteux ou litigieux 886 886 21 834 21 834 Autres créances clients Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices État et autres Taxe sur la valeur ajoutée 5 113 5 113 Autres impôts, taxes et versements assimilés publiques Divers Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations 3 010 3 010 de pension de titres) 11 072 Charges constatées d'avance 11 072 44 615 VU 41 915 2 700 TOTAUX - Prêts accordés en cours d'exercice Montant des (1) - Remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) A I an #3 plus A plus d'1 an et 5 ans au plus A plus de 5 ans ÉTAT DES DETTES CADRE B Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligateires (1) Emprunts et dettes à I an maximum à l'origine auprès des établissements à plus d'I an à l'origine de crédit (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés 16 552 16 552 Personnel et comptes rattachés Sécurité aociale et autres organismes sociaux État et Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée 180 180 collectivités Obligations cantionnées 788 publiques 788 Autres impôts, taxes et essimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des 43 445 43 445 opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés ou rems en garantie Produits constatés d'avance TOTAUX 60 965 60 965 (2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-tés auprès des associés personnes physiques VL Emprunts souscrits en cours d'exercice (1)

Emprunta rembouraés en coura d'exercice

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		sire (article 55 A. I des Imposs)	9	DÉ	TE	RMINA	TIO	1	DÜ	RÉSUL	TAT FIS	SC/	\L		:	DO	GFi	p N° 2058-A-SD 202
		n de l'entreprise <u>POU</u>	BLE	AGENCY		_	F	оп	nuleir	re déposé au	ritre de l'IR	E	r	1	léznt 🔲 *	I		Exercice N clos le 2 3, 010, 912, 0, 2, 2
		ITÉGRATIONS							BÉ	NÉFICE CO	MPTABLE	DΕ	L'EXE	RÇICE		V	<b>7Λ</b>	9 092
8	Rém	unération du travail de	: l'ex	ploitant ou d	es 25	ssociés (enu	reprises	ì	rir)							٦,	٧В	
deduction	Avant	ages personnels non deduc amortissements à porter ligs	bles	deserve)	WD		A.	non	issem	ents excédenta podissements n	on déducuble	du Co	ਜ) <b>v</b>	Ē		1,	œľ	
184	Autres	charges et dépenses somp			WF	t	Ţs	xe s	ur ic	véhicules des			W			1	ı	2. 10 \$ 2 * 10 * 10 * 10 * 10 * 10 * 10 * 10 *
resultat facal		0-4 das CGT) on des loyers à réintegrer d bail anmobalier et de levée	ını le	cadre d'un	RA	·	— <del> </del> /1	Par	100	loyers dispens	te de réintégra	tion	RI		- 17	1		
					Ψ/I	1	N	(37	239	sexum D) rayer (ièms à de			-	<del></del>		4.	cw l	
25-		nons et charges à payer nor ables (of tableau 2058-B, c	adre	Π)	⊢	<b> </b>	70	η¢	popér	ranfa non dédu	zibles (cf. 206	7- <i>5</i> 13)	X	-		ď	`"	W 60 0 1 1 - 0 -
등을		des et pénalués			WJ	1	Ja	12rg	es fin	ancières (art. 3)	1 3° et 212 61	5) •	×			-	ŀ	ا الله الله من المواهد ( المواهد الله المواهد المواهد الله المواهد الم
Charges	Réin	régrations prévues à l'	ntic.	e 155 du CG	•											-1	Υ	
		n sur les sociétés (d. p	age (	de la nouce 2	032-N	OT-SD)		_								١,	17	
Quote	part	Benéficos réalists par une accione de personnes ou un GTE	WL.				Mr.	orte orte	ie 209	B du CGI	.7					3	ᄭ	
Régancs d'ampostion pariculiers et impostions différés		Moins-values nettes		– imposée	s au	x taux de 15	% OU 0	le 1	9%	(12,80 % po	ur les entre	orise	à l'im	pôt sur	le revenu	) 1	18	
<b>春</b> 8 春		à long terme	ì	- imposée	25 B U	taux de 0 9	6									72	ZN	
25.5		Fraction impos	able	des olusivah	es n	éalisées		1	-	Plus-values	nettes à cou	rt te	me			V	VΝ	
25 E				ercices antés				-{	-	Plus-values :	soumises au	rég	ime de	s fusio	ns	٦,	70	
<u> </u>	Écar	ts de valeurs liquidati	ves s	ur OPC (entr	enris	es à PIS)										٦,	K.R.	
├─						dentaires	su			Z	mes d'entrepris	125	sw			4	70	<del></del>
		ns diverses à · feuillet séparé DONT		(art. 39-1	7 cj 2	12 du CG ()	₽-	_			ctivité exoné integral de 12		H			Н,	·`	
-		reaser septic Detri					LL.			ě	a-values a taux	zéro	М8			4	ŀ	
Réinté	grado	n des charges affectés	3- QU	x activités éli	gible	s au régime	de tax	atio	On a	u tonnage						١,	YI	
Résult	et Fisc	al afférent à l'activité	relev	ant du régim	e op	donnel de t	axation	au	ton	nage						ŀ	Y3	
															TOTAL I	_]'	₹R	9 092
II.	DÉI	DUCTIONS								P	ERTE COM	PTA	BLE I	E L'E	CERCICE	٦,	ws	<u> </u>
Quote	part	dans les penes subies	par	une société d	ie pe	rsonne ou i	un G.I.I	E. •			<del> </del>					٦	₩Ţ	
Provise	ns et c	harges à payer non déduc	tıbles	antérieu remeni	taxé	es, et révuégré	s dans i	les i	க்யிட	ats comptables	de l'exercice	(cf. ta	ibleau 2	058-B-SI	D, cadre III)	٦,	w	
	_		1	– imposées i	iu ta	ux de 15 %	(12.80 %	b pc	our le	a entre prises s	oumises à l'in	npôt	sur le n	evenu)		┪	₩	<del></del>
1		Diagonal de la companya de la compan	1	– imposées :				<u>-</u> -				<u>-</u>				٦,	₩H	
		Plus-values nettes à	- [			ux de 19 %		_								4	w.	<del></del>
፮ ୫		long terme	ì					_	3 (-							4		<del></del>
20 25		g		- imputées a					2 80	ng terme an	wneures.					4	•	<del></del>
Régimes d'imposition particuliers et Impositions différées	_			– imputées a		z delicas ar	itë neun	_								4	XB]	
£ 8.5		res plus-values impos-														-{	16	
~ -	_	tion des plus-values i			ne de			-								ľ	wz	·
	Pro	ime des sociétés mère duit net des actions et	par par	des illiales s d'intérêts :		Qua a déc	e-part d duire de	ke tr Spr	rodu rodu	it charges res irs nets de pa	ant impossit iticipation	ЖE	2A			<u>)</u>	×۸	
<u> </u>	Proc	iuits de participation in	éligit	iles au régime	áes s	ociétés mér	es dédu	ctıb	les à	hauteur de !	99% (art 223	B du	CGI			Ŀ	zx	•
	Ď	luction autorisée au ti	tre d	es investisser	nenti	s réalisés da	ns les c	coll	ectiv	rités d'outre	mer *.					_];	ZY	
Ş	Ma	oration d'amortisseme	nt "													ŀ	ΧD	
Mesures of incitation	.:	Ensephas nouveles - (Reprise	К9			reprises nouvelies ( arces)		L	2		Jenney exception in (at 44 persec A)	-	L5			7	ХŦ	
٠ ع	Lugue,	d'esseprins en difficulté 41 apies)	2	<b> </b>	52	cent revenuencens (co. (arl 2007)	ی ادارسی	ĸ	3		lene de restructur la defense (44 proj		PA			1	1	12 30 de 15 de 15 de
Ž			Ø٧		Pa	usa d'empiri à môy	THAT GET	,	<del>,</del>		Zone transper d'a	umat N	q <sub>xc</sub>			1		
	원급.	Based urbain & dynamour (an 44 smaleaes)	PP		Za	t 44 duséres) en de emakulion e	urair (s.n.	P	┥-		Zone de érrelopp	-	PB			1		
1-		rts de valeurs liquidati	_	ODC (		quindedis)		Ľ			patery mer (en 44 a	and services		······································		١.	ХŞ	
244		dont déduction propagnatie	X9	or Ore (ent	<del>- Та</del>	A MALETIN PRV NA	refer	Y			dont deduction e	e contract	YC		Т	-	۳,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Déduct diversa détaille	* 3   /	(at 17 mm) dont déduction enceptionnelle	_		- 1/2 dx	madatus de conduce el 59 da ces E) ant déduction étacept	uonneile	⊢	┥~	·····	treance degages	par le	$\boldsymbol{\vdash}$			١Į,	xc.	
aur feu		dom dédicition inceptionnelle	YA YD	<del> </del>		n 17 des 8) oni déclarition groups al 38 decise P)	greein	Y	_		report an errere dord déduction as retin jui 26 décem-	de defici	YL			Ί	~~	
Séparé Dédu		des produits affectés :	_	المانين في المانين				_	_	onna a=	Printing last Miles	· (i)	لتنا				٧2	
_		<del></del>		COVIES CIIGIL	ica a	is regime di	- (3 4 3 ()	011		Omage					******	-1		
<u> </u>	. KE	SULTAT FISCAL	=_					_					_		TOTAL I	4	ХH	
Résult	at fisc	cal avant imputation d	es d	éficiu reporta	bia	. {				ice (I moins		×	<u> </u>		9 092	4	-	* 3 * 3 × 3 × 3 × 3 × 1
<u></u>		·						d	éfici	t (II moins I	·	1			ile sym	-	ΧJ	
Défici	t de I	exercice reporté en a	ner	(entreprises	à l'E	5) *						ZL	<u> </u>			┛	ł	20 4922 - 34
Défici	is and	éneurs imputés sur le	res	ultats de l'exe	rcice	e (entreprise	s i 115	) •				ı		is i dia	J. 15.522	1	х	9 092
RÉSUI	TAT.	FISCAL BÉNÉFICE	(lig <del>r</del>	e XN) ou Di	ПC	T reportable	e en av	ant	(ligr	ne XO)		XN	I			ŀ	XO	

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Permulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

_	_	_	•
- 1	1	Λ	٦
ı	1	v	,
٠,		_	/

## DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2022

Désignation de l'entreprise DOUBLE AGENCY		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Néæri □*
L SUIVI DES DÉFICITS		·		
Déficits restant à reporter au titre de l'es arcine précédent (1)		<del></del>	K4	27 13
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI) K4bis	Nombre d	opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tablesu 2058-A)			K5	9 09
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	18 04
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			ΥJ	
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)			ΥK	18 04
L INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET I	ISCALES CORF	RESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprise sous le régime de l'article 39-1. 1° ms Al. 1° du CGL dotations de l'exercice	a placées		Zī	
IL PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR I	'ASSIETTE DE I	L'IMPÔT		
(à détailler sur scuillet séparé)		Dotations de l'exercics		Reprises sur l'exercice
indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non dédu pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1º bis Al. 2 du CGI*	ctibles ZV	<u> </u>	zw	
Provisions pour risques et charges *		L		•
	8X	r	lsyl	
			-	
	8Z		94	
	98		%C	
Provisions pour dépréciation *	***			
	9D		9E	
	9F		90	
	9H		97	<del></del>
			1"1	
Charges à payer		<del></del>	•	
	9K		91.	
	9М		9N	·
	9P		9R	
·	95		97	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
TOTAUX (YN = ZV à 95) at (YO •	ZW A STD YN		YO	
å reporter au tablesu 2058-A	_	figne WI		ligne WU

### CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Morana net à la fin de l'exercice
<u>•</u>	L1		

Des explications concernant cette rebrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette cuse correspond en montant porté sur la ligne YK du tablesse 2058 B déposé se titre de l'exercice préc

11)

## TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-CSD 2022

کخاو	gna	ation de l'entreprise : <u>DOUBLE_ACENCY</u>											Nea	n [	].
		teport à nouveau figurant au bilan de l'exercice ntérieur à celui pour lequel la déclaration est etablie	øс	(33	714)		Affectations (	– Rés	erves légales	ZB					
ا ي	┝		Н			Š	aux reserves	~ Aut	res réserves	ZD					_
ORIGINES		tésultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD	10	707	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE					
ŧ	,	rélévements sur les réserves	ØΕ			FEC	Autres répartitions			ZF	_				
	-					۲	Report à nouveau	<b>.</b>		ZG			(23	0.0	) 6
i	<u> </u>	TOTALI	ØF	(23	006)		(I+B : le total I don net	cisaliensen et	TOTAL II	ZH	—		(23		) 6
	EN	ISEI GNEMENTS DIVERS									<u> </u>	Exe	rcice N	ī :	
ENT	Ļ	- Engagements de credit-ball mobilier		(	priècises priè en	crédil-b	de revient des biens ail	ᄁ		YQ					
FNGAGEMENTS		- Engagements de crédit-bail immobilier								YR					
ENG		– Effets portés à l'excompte et non échus													_
ľ	- Sous-traitance									YΤ			159	_49	) 3
ARGE	- Locations, charges locatives et de copropriété (dom monars des loyes des bens pris en location pour une durée > 6 mois								ΧQ				96	50	
[B.	آي	- Personnel extérieur à l'entreprise							•	YU					_
S		- Rémunérations d'Intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											57	21	
AUTRES ACHAIN ET CHARGES EXTERNES	티	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courages								w					_
Ę	ľ	- Autres comptes (dom constituent venees aux organisa- tions syndicates et professionnelles								SΤ			······································	2.5	_
1	İ	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											219		
$\overline{}$	┪	- Taxe professionnelle*, CPE, CVAB								YW			٠	. 0.7	_
IMPÓTS ET	ş	- Autres impôis, taxes et versements assimilés		(	dont ta nétroke	te mièr	eure sus les produits	zs		9Z					4
1 ₹	<del>`</del> ˈ├	Total du poste correspon	dant					1		YX			٠	07	- 7
_	7	- Montant de la TVA collectée								YY				5.3	
Ϋ́	Ì	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours	de l'e	sercice su tito	re des l	siero et	services ne consula	int pas des i	mmobilisations	YZ	_			74	
	7	- Montara brus des salaires (cf. derniere déclaration					<del></del>	<u> </u>	········	ØВ	_		3	7.5	1.
	ŀ	- Montant de la plus-value constatée en franchise						e simplifié	d'imposition "	Øs					_
S	ŀ	- Taux d'intérèt le plus élevé servi aux associés à rais	_		•		•			żĸ		$\overline{}$			
DIVERS	ŀ	- Numéro de centre agréé *		XP	1	بردند ت			ons : (Liste au 2 le l'ann III au (		<u> </u>	QUA CC	scher I	ZR	١
=	ł	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d	News/		A de l	'anicle		•		(GI)		22E ()	1		r
	ł						·····			+	$\vdash$			-	ŀ
_	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'anude 217 oc.  - Société : résultat comme si clie 1/4   Misrations 2.15%    K   Pros vators 1.0								+		_			L	
, adn	}	n'avait jamais été membre du groupe [ JA ]		<del></del>			<del>-   -  </del>		Flus values à 0 % imputations	Jr. JC					-
RÉGIME DE GROUPE	}	<del></del>													-
E DE	-	Groupes résultat d'ensemble 🎵		<del></del>		_	JN		Plus values a 0 %	10	-		_		_
Ē		Si vous neevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m			Plus valu	m 1 19%	JP		(un brimatino una	JF			. ,		_

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné a laire apparaitre l'origine de groupe i indiquer i 1 société mers. JH. Nº SIRET de la société mers du groupe. JJ.

(1) Ce cadre est destiné a laire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux dis exercices anteneurs, qu'ils alent ou non dé, l'ait l'objet d'une precedente affectation.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le regime de groupe).

omulain du cod	obligacione (sancia 53 A	DÉTERMINATION DES P	LUS ET MO	DINS-VALU	JES	DGFIP Nº 20	59-A-SD 2022
Désign	ation de l'entreprise : DOUBLE A	GENCY					Néant 🗷
,	- DÉTERMINATION DE LA VALEUR	RÉSIDUELLE					
Nature e	z date d'ampuisition des éléments cédés'	Valeur d'origine" Valeur neme réci	Amortis ed fra	nements pratiques	Autoritis	res Va	icur staicheile (i)
-	l				i "		
	2						
	3						
_	4				i		
ons	5						
isaci	6	······································			<u> </u>		
ligo	7						
· Immobilisations	8				1		
÷	,						<u></u>
	10						
		<del></del>			<u> </u>	<del></del>	
	12					-	
	B - PLUS-VALUES	. MOINS-VALUES	Qual	Scation fiscal	des plus e	t moins-values ré	alsées *
	Prix de verse	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme		Long term		Musvalue
	Ø	On de proposeane	9	19%	15 % ou 12.		19 % (1)
		- <del> </del>		<del> </del>			<u> </u>
	2		<u> </u>	····	†		<del>                                     </del>
	3			İ	1		<del>                                     </del>
•	4		<u> </u>		1		
ions	5				Î		
lisa	6						
• Immobilisations	,						
Ē	8						
-	9		<u> </u>				<u> </u>
	10		<u> </u>				<u> </u>
	n			ļ	<u> </u>		
	12		<u> </u>		<u>L</u>	, l	l
	Éléments cédés	apéciale de réévaluation afférente aux	+				
	Amortissements aprégulièrement différés :	se rapportant aux éléments cédés s cédés mais exclus des charges déduc-	+				1
	titles par une disposition légale	prabilité et correspondant à la déduction	+		· . · · · ·		. <del></del>
2	16 Fiscale pour investissement, définie pa	ar les lois de 1966, 1968 es 1975, effecti-					1
96		relevant du régime des plus ou moins-va- au cours de l'exercice					
s élé		le provisions pour dépréciation des titres	1				
- Autres éléments	Divers (détail à donner sur une nue :				T		
W - JI	CADREA plus ou mans value ne des lignes. La 20 de la co	tic a committeenic ri dal algebrique lonner <sup>1</sup> El	· .		T		
		rie a bing terme (total algebrajue domie) 🔝					
	des lignes. La 20 de 11 et CADREC - autres plus va ues resolta		$(\Lambda)$		(B) Ventile in pai		(C)
D=-	explications concernant cette rubique sont d						

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT DGFiP N° 2059-B-SD 2022 Formulaire obligatore (article 53 A du Code général des emptics) Désignation de l'entreprise : DOUBLE AGENCY Néant X Formulaire déposé au titre de l'IR EU A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à Texclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbanies) (cf. cadre B) Orlgine Montant Montant net Montant des plus-values réalisées\* antérneureme réuntégré réstant à résistégret Imposition répartie aur 3 ans (entreprises à l'IR) Plus-values réalisées sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecres 1 ter et 1 quater CGI) l'exercice TOTAL I Montant azté-neurement réintégré Montant net des us-values réalisées à l'origine Montant restant à réintégrer Montant rapporté au résultat de l'exercice Imposition répartie N - I sur 3 ans su titre de N - 2 N - 1 N - 2 Plus-values réalisées N-3 Sur 10 ans ou sur une durée au cours des N-4 différente (art. 39 quaterdecies N - 5 exercices antérieurs 1 ter et 1 quater du CGI) N . 6 (à préciser) au titre de : N - 7 N - 8 N - 9 TOTAL 2 B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de sciasion (personnes morales sourmises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toures sociétés) Montant net des plus-values réalisées à Forigina Origine des plus-values et date des fusions ou des apports Montant unté-meurement réintégré Montant restant à rémiégrer TOTAL

		(14)	SUIV	I DES MOINS	-VALUES À LONG T	ERME	DGFi	P N* 2059-C-SD	2022		
Promule a obligares (orti du Code gincal des sas	ede 53 ≜ pristo).										
Désignation de l'entrep	ncise: _	DOUBLE_AC	ENCY	<del></del>		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Néant	⊠•		
			Rappel de	ls plus on mone-value de	l'execuce relevant du marc de 15 % 0 o	12,8 %					
B Beterpones soumuses à l'imp B Beterpones soumuses à l'imp			Green pu	Suns neto exteré de la cussono de later de procésés à prépondécessor amenobalezer non corées cartes de résum du long terme fast. 219 la seun-Obse du CGD ■.  Géran basis setarés de la costrou de centanta titus dont le pais de servient est supernant à 22,3 M€.  [ac. 219 ] a morr-O du CGD ■.							
	1- SU	IVI DES MO	INS-VAL	UES DES ENTR	EPRISES SOUMISES À	L'IMPÔT SI	JR LE RE	VENU			
Originst	Origine		Notes-values à 12,6 %		Imputations sur les plus-values à long uerme de l'esercice impossibles			Solde des moins-values à 12,8 %			
Ø			②	ŀ	2 12,6 % D	1		•			
Mounts-values gettes	N				. + + 15 (3.15) (3.15)	18,14 J. S					
	N 1		-					<del></del>			
			····		<del></del>	-					
	И 1										
Mount-value acties à long testes	N 3						<u> </u>				
subscript court des	N 4										
dix sectors shippens	N 5							<del>-</del>			
efentana) A testa m	N 6										
déduse à la clétuse du	N J				······································			·			
dermen eatscace)	N 6										
	N 9			<del></del>	<del></del>	<del>-</del>					
	# 10				<del></del>	<del></del>					
	- 10										
ແ - ຣບເຈາ ເ	DES M	OINS-VALU	ES À LO	NG TERME DES	S ENTREPRISES SOUMI	SES À L'IM	PÔT SUR	LES SOCIÉTÉS	;•		
Origine			Moinsvalu	<b>s</b>	imputations aur les plus-values à lung terme	lmpus	aciona	Solde des			
		λ 19%,	F	À 19% pa 15%	À 15 %	sur le s de l'es	ésuitat	i reporte			
	- 1	ou	- 1	iroputables vor in résultat	on 19%	GE / E3		coi j=\$+D+F-	G-H		
		15%		de l'exercice	177			İ			
0		<b>(3</b> )		<b>①</b>			)	•			
Mons-values nettes	M										
	N 1		1				_				
	נא										
Mount-values mettes à long teame	N 3										
com da	м 4				· · · · · ·						
dix premies	N 5		-		<del>                                     </del>			<del> </del>			
(prontinul) Lasteni (i	" ]							<del> </del>			

(1) Les ples realest et les ancien-values à leag terme afférentes une titres de SPI confes unpossibles à l'amplét suc les sociétés selévant de toux de 16,5% (anticle 219 I a du CGI), pout les sciences ouvects à compte de 31 décembre 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Des explications conceznant cette subaque sont données dans la notice nº 2032

ormulaire obligatoire article 53A du Code générai des Impôts)						S À LONG TERME UCTUATION DES C	OURS	DGFiP N	7°2059-D-SD	
énérai des Impôts)		(p	етвоп	nes morales soumis	es à l'impôt sur les at	ociétés seulement)*				
Désignation de l'ent	reprise:	DOUBLE AGENCY							Néant 🗵	
I SITUA	TION DU	COMPTE AFFECTÉ	ΑL	'ENREGISTRE	MENT DE LA RÉ	SERVE SPÉCIAL	E POU	R L'EXER	CICE N	
					Sous-comptes de la	réserve Spéciale des p	olice-value	es à long term	10	
			{	taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	texés	s à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserv à la clôture de l'exer	cice précéde		ī							
Réserves figurant au au cours de l'exercic		ciètés absorbées	2				ļ			
	7	TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
Prélèvements opérés	d'impôt s	icu à complément ur les sociétés	4							
relevented operes	- ne donna d'impôt s	nt pas lieu à complément ur les sociétés	5							
	-	OTAL (lignes 4 et 5)	6				"			
Montant de la réserv à la clôture de l'exer	e spéciale	(ligne 3 - ligne 6)	7	·						
II RÉSER	VE SPÉC	IALE DES PROVIS	ON:	POUR FLUCT	UATION DES C	OURS * (5°, 6°, 7°	alinéas	de l'art. 3	9-1-5 ° du CGI)	
montant de la n		réserve figurant au b sociétés absorbées au	ilan d	es i de	montants prélevés	s sur la réserve			ant de la réserve	
à l'ouverture de l'exercice l'année			COUL	donn	ant lieu iment d'impôt ③	ne donnant pas lic à complément d'imp	icu à la c		Oture de l'exercice	
					ĺ					
				1						
				1						

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2022

Désignation de l'e	nteprise: DOUBLE AGENCY		Néznt	<u> </u>					
	01102021 et clos le: 30092022 Données en nombre	de m	ole 1	2					
DÉCLARATION D									
Effectif moyen du	personnsi *:	YP							
	Dont apprentia	YF							
	Dont handicapés	YG							
Effectifs affectés à	l'activité arbsansie	RL,							
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE									
I - Chiffre d'affair	es de référence CVAE								
Ventes de produits	a fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	229	686					
	ок								
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées  Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles au rattachées à une scrivité normale et courante									
	frare inscrites au compte de transfert de charges	στ							
	TOTAL 1	ОХ	220	686					
II - Autres produi	ls à retenir pour la calcul de la valeur ajoutée		- 229	000					
	gestion courante (hors quotes-parts de résultat eur opératione faites en commun)	он І	1	502					
	lisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à ga formation	OE							
Subventions d'exp	W-11	OF							
Variation positive	······································	00							
	ges déductibles de la valeur sjoutée	О							
·	nces amorties jorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT X	·						
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	TOTAL 2	OM		502					
	**************************************	<u> </u>		302					
·	enir pour le csicul de ta valeur ajoutée (1)								
Achats		ON	91	506					
Variation négative	······································	∞							
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	a, à l'exception des loyers et des redevances	OR	127	315					
	ces, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une ition-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os		900					
Taxes déductibles	de la valeur ajoutéa	oz	<u> </u>						
Autres charges de	gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		205					
Charges déductible	es de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	ou							
	le la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporaties mises à disposition dans le on de location-gérance ou de crédit-beil ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09							
Moins-values de c	ession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité hormale et courante	OY		·····					
	TOTAL 3	OJ	219	926					
(V - Valeur ajouté	e produite								
Calcul de la valeu	r ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	∝	11	262					
V - Cotisation sur	in valeur ajoutée des entreprises								
	ettle à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329- la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant éget à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	11	262					
	Cadre réservé su mono-établissement au sens de la CVAE								
Les e Si vous êtes assujett	mireprisés effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles s'entrast pes dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce is à la CVAE et un mono-établissement au seus de la CVAE, veulliez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé di n° 1330 CVAE	cadre. 1 dépôt	du formu	aire					
Mono établisseme	nt au sens de la CVAE, cocher la cass EV X								
Chitira d'affaires d échéant ajusté à 1	e référence CVAE (report de la ligne OX, le cas GX 229 686 Effectifs au sens de la CVAE * 2 mois)	EΥ							
Chiffie defiaires d	u groupe économique (entreprises répondant aux conditions de detention fixées à l'article 223 A du CGI)	нх							
Période de référer	GY 0 1 / 1 0 / 2 0 2 1 GZ 3 0 / 0 9	7	2 0	2 2					
Date de cessation	HR / /	7							
immobilisée décla	e dort pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductbles de la valeur ajoutée, afféri és ligne OE, portées en ligne OU. concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD <i>§ Répartition des selanée</i> et dans la notice affectifs.		-						

	1001	-			
וסמ	1141	-	Ali	$\vdash$	JI :Y

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL DGFiP N°2059-F-SD 2022
Pormulare obligature (art, 38 de l'ana. III au C.G.I.)
N° de dépôt (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenent directement au moins 10 % du capital da la société)
<u> </u>
EXERCICE CLOS LE 30092022 N° SIRET 8 1 5 0 3 0 2 9 1 0 0 0 1 8
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DOUBLE AGENCY
ADRESSE (voie) 19 rue de la Fontaine au Roi
CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 42
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique S.A.S. Dénomination ALD CONSULTING
N° SIREN (si société établie en France) 213125051 % de détention 70,00 Nb de parts ou actions 12
Adresse: N* 21 Voie RUE DU COLONEL MOIL
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE
Forme juridique S.A.S. Dénomination D. FACTORY
N' SIREN (si société établie en France) 521 627638 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 30
Adresse: N° 19 Voie RUE DE LA FONTAINE AU ROI
Code Postal 75011 Commune PARIS Pays Pays
Forme juridique Dénomination
N' SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N* Voie Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination Not de parts ou actions Not de parts Not de pa
Adresse: N* Voie
Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital
Naissance: Date N' Département Commune Pays
Adresse: N* Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N' Voie

(1) Longue le nombre d'associté excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ca cas, il convient de numéroter chaque tableaux en haut et a gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sousents en bas a droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsteur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\*\*Des explications concernant exter rubrique sout données dans la notice a "2012".

DO	ומו	<b>E</b>	40	EN	
$\omega$	เมณ		M. 7	_11	11 . T

Formulaire obtiguatoire (cat. 38 de l'ave. El av C.G.L)	(18)	FILIALES ET PA	ARTICIPATIONS	DGFiP N°2059-G-SD 202
N° de dépôt	(Ilste	des personnes ou groupements d ont la société détient directement	ie personnes de droit ou d au moins 10 % du capital)	e fait (1)
				<u> </u>
EXERCICE CLOS LE	300920	)22	N° SIRET 8 1 5	0 3 0 2 9 1 0 0 0 1 8
DÉNOMINATION DE L'E	ENTREPRISE D	DUBLE AGENCY		
ADRESSE (voie)	19 rue de la	Fontaine au Roi		
CODE POSTAL	75011	VILLE	PARIS	
NOMBRE TOTAL DE FI	LIALES DÉTENUES	PAR L'ENTREPRISE	P5	
Forme juridique		Dénomination		
N° STREN (zi société établi	ie en France)			% de détention
Adresse: N°		Voie		
Code	Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établi	ie en France)			% de détention
Adresse: N°		Voie		
l .	Postal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N' SIREN (si société établi	ie en France)		1	% de détermion
Adresse: N'		Voie		
	Postal	Commune		Peys .
Forme juridique		Dénomination		
N' SIREN (si société établi	is an Firence)		1	% de détention
Adresse: N° [	te en i nance)	Voie	<del></del>	70 the free status
	Postal	Commune		Pavs
				1
Forme juridique	<del></del>		!	
N' SIREN (si société établis Adresse : N' [	ie en France)	T		% de détention
l	Portal	Voie L		
	Portal C.	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établis	e en France)	\		% de détention
Adresse: N° L				
Code	Porcal L	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (ni soziété établi				% de décention
Adresse: N°L		Voie		
Code	Portal	Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N' SIREN (si société établi	ie en France)			% de détention
Adresse: N° [		Voie		
Code	Postsi	Commune		Pays Pays

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de l'imprimé, utiliter un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de le case prévus à cet offet et de poster le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

ı	_	$\sim$		ο.	, ,	_	Δ	_		N I	$\overline{}$	v
	1 )	L)	11	н		-	Δ	١,	-	N	(:	Y

	N° 2065-SD
E A	2022
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	1
Laborat	Formulaire obligatore
Legar Programa IMPÔT SUR	(an 223 du Code général des impôta)  LES SOCIÉTÉS (an 223 du Code général des impôta)
Exercice ouvertile 01102021 el cice le 30092022	<del></del>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
SI PME innovantes, cocher le case ci-contre	The first of the second of the first of the second of the
Si option pour le régime optionnel de texation au tonnage, art. 209-0 B (entre	eprises de transport muritime), cocher la case
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
DUUBLE AGENCY 19 rue de la Fontaine au Roi	
75011 PARIS	<u>_</u>
SIRET  8  1  5  0  3  0  2  9  1  0  0  C  1	8 Mél :
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer	cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés fittales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identi	fication de la société mère:
	SIRET
B ACTIVITÉ	<u></u>
Activités exercèes   Activités des agences de publicité	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C - RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. nolice de	la déclaration n°2065-SD)
1 Résultat fiscal Bénétice enposable su teux normal	Déficit
Bénétice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des
2 Plus-values	Tibreveta et droits de propriété industrielle assimilés imposable au laux de 10 %
PV à long terme imposables à 15%	taux de lu vi
PV à long terme Autres PV impossibles à	PV à long terme PV exonérées
imposables à 19%	imposebles à 0% (an. 238 quindecies)
3 Abattements el exonérations notamment entreprises nouvelles ou implan	itées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, a	ort. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septiles Zone franche d'activité, art.	44 quaterdecles Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecles
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sex <i>decles</i> Zone fran	sche Urbaine Territoire entrepreneur, art , 44 oct/es A Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septidecles	
Société d'investissement Bénétice ou délicit exonéré	Plus +values exonérèes relevant du
immobiler cotée (indiquer + ou - seion le cas)	taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.	244 quester W
D   IMPUTATIONS (of, notice de la décienation n° 2065-80)	
<ol> <li>Au titre des revenus mobillers de source française ou étrangère, ayant donné l</li> </ol>	
<ol><li>Au titre des revenus auxquets est attaché, en vertu d'une convention fiscale or d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou coli</li></ol>	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%	
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA	DECLARATION PAYS PAR PAYS COC/DAC4 (of notice du formulaire nº 2006-80)
1- Si vous étes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n'	* 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
2- Si vous étes la société l'ête de groupe et que vous avez désigné une au souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'ider	offication fiscale de l'entité le
désignée	N-
3- Si vous étés l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification de groupe.	on liscale de la société tête Norti / Adresse
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	<u>and the second </u>
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité Informatisée ? OUI x NON	Si out, indication du logiciel utilisé COALA
	matérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de toules les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.lmpots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquem	ent sur le site www.impots.gouv.fr.
Nom et adresse du professionnel dé l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
BORH & ASSOCIES	
35 rue de Rome 75008 PARIS Tél: 0145612040	Tél
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 01122022 Lieur PARIS
	Qualité et nom du signataire: Président Alexandra LEJEU
N° d'agrément du CGA/OMGANiseur conventionné	Signature:
Examen de conformité prestataire :	
Racele (ECF)	

Experie-complehes previet

Formulaire obligatoire (ant 223 du Coda ghiáraí das simplis)				SOCIÉTÉS LIRE N° 2065-S	D			N* 2	2065 bls-SD 2022			
7 H - RÉPARTITION DES	PRODUITS DES ACTIONS	ET PARTS &	OCIALES, A	INSI QUE DES R	EVENUS A	BSIMILÉS	DIST	RIBUÉS :	ennemen en enema			
Montant global brut des distribu	flons <sup>(1)</sup> payées par la société a	Be-même a		payées par un ét	ablesement che	ergé du serv	rice des	titres b	1			
Montant des distributions corre	spondant à des rémunérations	ou avantages d	ioni la société	ne désigne pas le	(les) bénéfici	aire (6) 🙉	E		<u> </u>			
Montant des prête, avances o	ou acomptea consentis sux s	resociés, action	naires et po	deurs de parts, s	oit directeme	nt, soil pa	u d					
personnes interposées	=						+-					
Montant des distributions				<del></del>			+					
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) cl-dessus (h							0					
(=): (=): (=) =: (=)							h					
Montant des revenus distribués	éligibles à l'abattement de 40°	% prevu au 2°d	u 3 da farticle	156 du CGI 🕫			1	]				
Montant des revenus distribués	flontant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CCI											
Montant des revenus répartis *												
RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce ceutre set insulfacent, joindre en étet du même modéle) 🚈 🖼												
Sommes versées, su pours de la période retenue pour l'assistée de l'impôt sur les sociétée, à neure sesocié, gérant ou non, désigné od.1, à titre de descernents, émoluments, indemnitée, nom, prénome, dominité (art. 46-1 à 6 ann, ill au CG):												
* SARL, tous les associés;					Montent	des somme	re Versé	+4:				
SCA, amociés gérants;  "SNC ou SCS, associés en nom ou commandités "SEP et até de copropriétaires de nevires, associée, gérants ou coperiopants		Mombre de parts sociales appartenant à chaque sascrié en loute propriété ou en surfruit.	Année au cours de laquelle la Versament s été effectué	à litre de tratements, émoluments et indemnités	à tìre de frais de représentation de mission et de déplacement			les colorates 5 et 6				
		ou an elemen.		proprement dits	Indemnités forfaiteires	Rembourse	ements	in derna dés forfadaires				
	1	2	3	4	5			7				
					i ———	<del></del>	-					
									1			
·									ļ			
	<del></del>				ŀ				1 1			
	·				<u> </u>							
					ŀ				l			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·									· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
					i				1			
		L			!	l			<u> </u>			
<u> </u>	PRIETAIRE DU FONDS (en c			िक्द में क्रम्याने शक्तरी घटनाओं। उसी	No. of Security.	500 No. 100 M		A ting (Joyala)	, sedužai e tiškiti k			
NOM ET ADRESSE DO PRO	PRIE TAIRE DU PONDS (En c	as de gerance i	iore)									
* ADRESSES DES AUTRES E	TABLISSEMENTS (si ce cedre	est insufficant, joi	ndre un état du	mēme modēle)								
K CADRE NE CONCE	RNANT QUE LES ENTREP	RISES PLACE	ES SOUS L	E RÉGIME SIMF	LIFIÉ D'IMF	POSITION	1.71 .	-Z Edel Selv	, file refailed a			
THE SUSTEEN REMUNÉRAT	TONS PERMIT TOURS IN MERTY	MOINS-VA	LUES A LONG	TERME IMPOSÉ	E8 * 1	0%~~		15 % : 1	à 19 %			
Montant brut des salaires, abetra sommes comprises dans les DSN	ction faite des	MVLT resta	ni à reporter à	l'ouverture de l'ex-	arcice							
apprentia sous contrat et sux hand	icapés 18	MVLT Imput	lée sur les PVI	.T de l'exercice								
Rétrocessions d'honoraires, de co	питівакутв		ée au cours d	e l'exercice								
ét de courtages 🐡	<u> </u>	MVLT resta			<u>_i</u>							
LE CADRE NE CONCE	RNANT QUE LES ORGANI	SMES BÉNÉI	FICIAIRES D	E DONS TATE	18.71. <u>1</u> .41				en en en en en en en en en en en en en e			
Montant cumulé des dons et versements mentionnée sur les requs, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
	Nombri	e da regus, atte	estations ou to	ous autres docum	ents délivrés	au fitre de	· Fexer	cice				
L <del>" "</del>		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·										

2022		capacites de deduction inemployees en report en application de l'article 212 bis du CGI						2464
	re per les sociétés indépendantes non membres d'un proup nme si elles étalent imposées séparément)	e fiscal	et par les sociétés m	embres d'un proupe	fiscal pour	a déterm	ination	de leur
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	nt de charges financières nettes non admises en déduc	tion au	titre de l'exercice					
A- Règles	de droit commun							
	es financiéres nettes de l'exercice					a		
EBITO	A fiscal de l'exarde			<u></u>		ь		
(monts	on de charges financières nettes non admises en déduction ant le plus faible entre e - 30 %°b at a - 3 000 000 €)					(0-1)		
déduc	on de charges financières nettes non admises en déduction tion de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises aut	onome	s) (c-1) = 75 % x (c-1)		lément de	(c-2)		
B- Clause	de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'u	in grou	pe consolide			<del></del>		
Ratio	londs propres/actifs de l'entreprise en %		······································			d		
Ratio	fonds propres/actifs du groupe consolidé en %					e		
Si (d) nettes	est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des non admises en déduction au titre de l'exercice ≠ 75 % x (d	charge c-1)	s finencères			1		
C- Règles	applicables aux situations de sous-capitalisation							
plefon	on de charges financières nettes de l'exercice non admises d de sous-capitalisation, efférent aux dettes contractées au s d'entrepnses liées pour la part n'excédant pas une fois et	près d'	entreprises non liées d			g		
plafor	on de charges financières nettes de l'exercice non admises id de sous-capitalisetion, afférent à la part des dettes contra lant une fois et demie les fonds propres					h		
II – Sulvi	des charges financières nettes non admises en déducti	on et c	les canacitás de déd	uction inemployés	s en repori			
	les charges financières nettes en report					<del></del>		
Stock le frac	de charges financières nettes restant è imputer à l'ouvert. dion d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 or exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)					1		
Monte	unt des charges financières nettes en report transférées					(i bis)		
	montant des charges finencières nettes transférées de plein	droit (	art 209-li-2 du CGI)	······································		(i ter)		
Nomb	re d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de	plein o	troit (2)			(l quater)		
Monta	ant de charges financières nettes en report imputé au titre d	e l'exer	cice			]		
	on de charges financières nettes non admises en déduction - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	eu titre	e de l'exercice et repo	rtables :		ĸ		
Stock	de charges finencières nettes restant à imputer à la ciôture	de l'ex	ercice (i) - (j) + (k)			i		
B- Sulvi d	des capacités de déduction inemployées en report					الا		
Capac Capac Capac			Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	Capacitès déductio employées titre de l'exercice	an J	dô	ock à la ture de xercice
Capad	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m						
Capa	atés de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	'n						
Capa	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	٥						<del></del>
Capa	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	P						
Cape	cités de déduction inemployées eu titre de l'exercice N-1	q						
	cités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r						<u> </u>
	onne peut être servie si (a) est superieur a (c-1) – (f) sur yn fewllet séparé, l'identification, operation par operation, du nom de la soc	1610 fet Sc	on n° siren) dont proviennent	les delicits, charges et/ou	capacites de dé	Juction et le	montant	

	Détermi	nation du résults	at net de cession, de a	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de breveix et d'actifs incorporeis assimilés impossable à saux réduit	-concession de b	revets et d'actifs ince	properts assimilée	mposable à taux	réduit	
2022										3468
smas y)	one par les entreprises i	non membres d'un gr	(A souscrive par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)	nick 223 A du CGI)						
L. Mod	L. Modelités de celcul du récultat net impossible au taux réduit de 10 %	itst net impossible gr	u taux réduit de 16 %							
	-			2	3	4	3	9	,	
	Acut, bien ou service, ferulle	famile	ì		Date de	Resultat net deficitaire	Résultal net	Rapport d'assuictiasement	Résultat net imposable à taux réduit	ible å taux reduit
	de biens ou services	icea	Deno	Denomination	exercice de Poption	tire de l'exercice précident	de l'exercice	eu teux réduit de l'exercice	en pulis sue le dédicit de l'exercice 7a	in posé à 10 % 75
			:							
										i
	Total									
3. Résul	ltet net imporable å tau	ux réduit issu des iss	rentions brevetebles non	2. Résultat nei impomble à taux réduit issu des inventions bravetables non bravetées certifiées par FINP	INPI					
	<u> </u>		Type d'invention l	Type d'incenion brevetable non brevetée certifiée par INAP	ufiés par IINPI		Résultat net imposable à laux réduit issu de l'invention	t à laux réduit issu ition		
	Total				1					
3. Retuil	itet net imposeble à tau	ax réduit calculé en l	). Ritulist net imposable à taux rédult celculé en faisant usage du rupport de remplacement	di remplacement						
		Date de	Date de l'agrément	Résutat net impossible à taux réduit sous agrément	le à taux réduit sous a	ugrément				
	<u> </u>									
	Total									

(2022)

### **DETAIL DES CHARGES A PAYER**

CA18CHAPAY

DOUBLE AGENCY

Charges à payer	Montant
Total 408100 FOURN.FTS NON PARVEN	5 400
Total 448600 ETAT CHARGES A PAYER	788
	<u> </u>
<u> </u>	·

### (2022)

### DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

DOUBLE AGENCY

Character for the Br	Date		Montants	
Charges constatées d'avance, libellé	Période	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total 486000 CHARGES CONST.AVANCE		11 072		<u> </u>
	<del> </del>			<del> </del>
	<del> </del>	<del></del>		ļ
		_		
	J			
				1
· · · · · · · ·	<u> </u>	<u> </u>	<del>.</del>	1
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			+
				- <del> </del>
· · · - · · · · · · · · · · · · · · · ·				
		i		J
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1			
	1			1
	· <del>·</del>			<del> </del>
			<u>.</u>	<b></b>
<u>-</u>				
			<del> </del>	<del>-</del>
<del>.</del> <del>.</del>				1
			=	1
	- <del> </del>			<del> </del>
	<del> </del>	<del> </del>		
	· <del> </del>			<b></b>
				<u> </u>
	<del>†                                      </del>	_		<u> </u>
	<del> </del>	<del>- </del>		<del> </del>
	<del> </del>	_		
	<u> </u>	_		
	·		·	1
<del> </del>	<del> </del>			<del>                                     </del>
				<del>-}</del>
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ļ	_		
				1
<del></del>				

DOL	101	$\Lambda C$	EN	$\sim$
טטנ	յու	 ML3		I a S

219 l b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annex	e III)	CALC219BF4 (
tification de la société		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	DOUBLE ACENCY 19 rue de la Fontaine au Roi 7	5011 PARIS
Numéro SIRET du principal établissement	81503029100018	3071 18613
Code APE	73112	
Adresse du siège social si différente		
Résultats de l'exercice   tésultats imposables dans les conditions de droit commun		
Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	·	9 092
Dont plus-value nette à court terme		
Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exerc	cice	9 092
tésultats relevant du régime des plus-values à long terme		
Plus-value nette à long terme de l'exercice		
Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation C	CGI art 39 terdecies -1	
Dont moins-values à long terme on déficits imputés au titre de	e l'exercice	
II . Bénéfices soumis su taux réduit  Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exe  Dont plus-value nette à court terme imposable  Dont résultat net imposable dans les conditions de droit comm		38 120
terme de l'exercice		
Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exp		<del></del>
Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net im	posable de la concession de licences	
d'exploitation CGI art 39 terdecies · 1		
	Total lignes h à k	

	<b>IGEN</b>	

Taux réduit d'impôt sur les sociétés - Répartition du capital (art 219 i b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe ili) LTENG219B4 (2022) PAGE 1/3 Idantification de la société DOUBLE AGENCY Désignation de la société et adresse de son principal établissement Numéro SIRET du principal établissement 81503029100018 Code APE 7311Z Adresse du siège social si différente

(a)	(b)	(c)	(d)
Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de participation	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	% de participation détenu dans la société (a)
	į		
	:		

Taux réduit d'impôt sur les sociétés - Répartition du capital (art 2191 b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 (2022) PAGE 2/3

DOUBLE AGENCY

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a)	(b)
Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	% de participation
	:
	i
	İ
	1
	1
	<u> </u>
	1
	ł
	<u> </u>
	1
	Į

Taux réduit d'Impôt sur les sociétés - Répartition du capital (art 219 l b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 (2022) PAGE 3/3

DOUBLE AGENCY

### MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération
<u> </u>			_
ļ_			_
-			_
			<del> </del>
<u> -</u>		<u>.  </u>	-
-		· <del></del>	-
<u> </u>		<del>- </del>	-1
į.			-
<del></del>		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
-			-
<u> </u>	<u> </u>		<del>-</del> -
-			
<del> -</del>			-
	<u></u>		<del></del>
-	· •		
-			
<del></del>			
<b> -</b>	<del></del>		-{
-	<del></del>		
<del>] -</del>		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-
}-			-
			<del> </del>
}-			-
-			-{
			1
<u>}-</u>			-
<b> </b> _			4

6 Francis completion partie 2003

### Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 58 252,76 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 9 091,72 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

# **SOMMAIRE**

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

### Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établirCharges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social Ventilation du chiffre d'affaires net

### **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

- Résultat des 5 derniers exercices

#### Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques Brevets Agencements, aménagements des terrains Constructions Agencement des constructions Matériel et outillage industriels Agencements, aménagements, installations Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobilier	de 01 à 03 ans 07 ans de 06 à 10 ans de 10 à 20 ans 12 ans 05 ans de 06 à 10 ans 04 ans de 03 à 10 ans de 05 à 10 ans

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d établissement des comptes annuels.

# Etat des immobilisations

	Valeur brute des	Augm	entations
	immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissament, recherche et développement	2 000		
Autres immobilisations incorporelles	15 925	-	
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	7774		
TOTAL	774		
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			2 700
TOTAL			2 700
TOTAL GENERAL	18 699		2 700

	Diminutions		Valeur brute	Réev. Lég.
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. à fin exercice	Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement			2 000	2 000
Autres immobilisations incorporelles			15 925	15 925
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			774	774
TOTAL			774	774
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			2 700	2 700
TOTAL		"	2 700	2 700
TOTAL GENERAL			21 399	21 399

### Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortie reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	15 566	359		15 925
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	774			774
TOTAL	774	<u>_</u>		774
TOTAL GENERAL	16 340	359		16 699

	Ventilation des dotations aux emortiesements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort, dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprisee
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	359				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL	359				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

# Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		739		739
TOTAL Dépréciations		739		739
TOTAL GENERAL		739		739
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		739		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

# Etat des échéances des créances et des dettes

Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
	'	
		2 700
}		
21 834	21 834	
5 113	5 113	
3 010	3 010	
11 072	11 072	
44 615	41 915	2 700
		<u> </u>
	2 700 886 21 834 5 113 3 010 11 072	2 700 886 21 834 5 113 5 113 5 113 3 010 11 072 3 010 11 072

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de				
crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 552	16 552		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	180	180		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	788	788		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	43 445	43 445		
Dette représentative de titres empruntés		ł		
Produits constatés d'avance	]	İ		
TOTAL GENERAL	60 965	60 965		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

### Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	17 834
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	17 834

# Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 400
Dettes fiscales et sociales	788
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	
TOTA	6 188

# Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 072	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	11 072	

Commentaires:

DO	IRI	F	AG	F٨	CY

# 19 rue de la Fontaine au Roi 75011 PARIS

# Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	60	170,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	60	170,00

Commentaires:

# **DOUBLE AGENCY**

Société par Actions Simplifiée au Capital de 10 200 € RCS PARIS 815 030 291

3, rue Barbette

75003 PARIS

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022** 

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Gérard LE MEN

EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES 3, allée Edmée Lheureux 94345 JOINVILLE LE PONT CEDEX TEL: 01.49.76.18.50 - FAX: 01.49.76.18.69

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**DOUBLE AGENCY** 

# **EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

### **OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société DOUBLE AGENCY relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

J'ai effectué un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

# <u>Indépendance</u>

J'ai réalisé la mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 24/01/2023 au 26/01/2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

# JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je n'ai pas d'éléments à porter à votre connaissance.

# VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES APPELES A STATUER SUR LES COMPTES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

# RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

# RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m' appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Joinville Le Pont, le 30 janvier 2023

Le Commissaires aux compte

### **ANNEXE**

# Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Liasse Fiscale

	Formulas du cod	obligatore (amde 53 A gitaral des maphy)	(1) BI	LAN	- ACTIF		DG	FiP N° 2050-S	D 2022
Dési	gnation de l'entrepi		Y					··· -···· ··· ··· ··	11_121
Adre	esse de l'entrepase	19 rue de la Fo	ntaine au Roi	7	011 PARIS		Duzée de l'exerc	ace précédent *	1 2
Nua	ném SIRET* B	1 5 0 3 0	2 9 1 0 0	0	1 8			Né	<u>"□,</u>
				T			<u>-</u>	[3]0]0]9]2	
1				$\vdash$	Вом	Т	Ameriusements, provinces	Net	1912121
1	Capital souscrit	nog appelé	(1)	AA	1	2.7	eregra <del>e</del> enkan		·· ·· · ·
H	Prais d'établisse					AC	3 - 4 - 4 - 4 - 4 - 4 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5	<u> </u>	
1 1	Pens de dévelo	· -:		cx	2 000	CQ			2 000
		<del></del>		4 F	·	1		<u> </u>	
8		evets et drosts samilages		AF -	15 925	AG	15 925	<u> </u>	<del></del>
	Fonds commen			AH	· <del>-</del> ·· <del>··</del>	AI	<u></u> -		
		sations incorporelles		A)		AK	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
╽┝	Avances et acor	ibies ant missopijastious recod	oœiles	AL L	<del></del>	AM			
].].	Terrains	····		AN		AO			
OBILISÉ confointe	Constructions			AP		ΑQ			
	Installations tec	anques, matériel et outillage inc	ustracls	AR		AS	:		
ACTIF DAM	Autres szamobil	sanons coepoœlles		ΑT	774	ΑU	774		-
ACTIF	Immobilisations	es come		ΑV		AW			
Ш	Avances et acon	apte#		ΑX		AY		·	
ΙГ	Participations ev	sluées selon la méthode de mise	en équivalence	cs		CT.			
P G	Autres participa	1009		kυ		cv	-		
- A	Coéances cattach	nes à des paracapations		вв		BC		<del></del>	
TDM	Autres titres um			BD -	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	BE	· · · · · · · · · · · · ·		
MOMENTS	Prêts	<del></del> -		BF		BG			
*	<u> </u>	sations financières *	<del></del>	BH	2 700	BI			
	Tunk v Maniboli		TOTAL (II)	1 1-	2 700	1			2 700
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	TOTAL (II)	[ <sup>Bj</sup> ]-	21 399	BK	16 699	<u> </u>	4 700
		es, approvisionnements				ВМ	<del></del>		
KS.	En cours de pro			BN.		ВО			
STOC)	En cours de pro	duction de services		BP _		BQ			
<u>_</u>	Produits interme	disines et finis		BR _		BS			
NY IO	Marchandises	<del></del>		BI		BU	·		
O SEC	Avances et acomp	ter versés sus commandos	·	BV	177	BW			177
ACTIF	Clients et compt	es rattachés (3)*		BX	22 720	BY	739		21 981
Ž	Aurres créances	(3)		вz	B 123	CA			8 123
GRE	Capital souscrit	t appelé, non versé		СВ		СС			
23	Valeurs mobilièr (dont schons pro	es de placement pres .	,	CD		СE			
DIVI	Disponibilités		······································	ÇF	12 200	CG			12 200
	Charge s constate	es d'avance (3)ª		CH	11 072	CI			11 072
		·	TOTAL (III)	g	54 291	ск	739		53 553
tage of the contract of the co	Francië de la seriente	Tempount à étales	((v1)	cw					
Compter regularisation	Pares de amboum	<del> </del>	(Y)	см			200		
[ ا	Écares de couver		(VI)	CN CN					
- 1	or contre		GÉNÉRAL (I i VI)	CO -	75 (00				5D 633
lemm-	s . (1) Dont drast su buit .	70174	(2) Post i mones d'un mo	-	75 690 CP	1A	17 438	~ 1	5B 253
Chuse	de afterwe lambine		manobiles trans financial of	nue:	<del></del>		1	CR]	
de prop	naete. *	cette subaque sont données dans l	noncr nº 2032	Scock	*		Créances	<del>:</del>	

For	randure du Code	Obliguer II (unde 53 A princil des ungles)  DGF  BILAN — PASSIF avant répartition	PiP N° 2051	I SD 20.	22
Г		Désignation de l'enterpase DOUBLE AGENCY		Néant	_·
			Exercace N	<u> </u>	
		Capital social ou individuel (1)* (Dont verse:	DA	10	700
		Permes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	10	200
		Beans de séévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC	<b>-</b> -	
		Réserve légale (3)	ad		002
	CAPITAUX PROPRES	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		UUZ
	PRO O	Réserves réglementées (3)* (Dont réterre specular des provinces pour fluctuation des cours B1	DF		
	Š	Autres céserves (Dont réserve celative à l'achat d'œuvres ougenales d'actistes vivants * E]	DG		
		Report à nouveau	DH	123	006)
	Ū	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		092
		Subventions d'investissement .	DJ		
		Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	(2	712)
_		Produit des émissions de blors participatifs	DM		
3	propert	Avances conditionnées	DN		
¥		TOTAL (II)	DO		
a	ទីខ	Provisions pour risques	DP		
one	pour niques et chatges	Provisions pour charges	$\infty$		
ř	<u> </u>	TOTAL (III)	DR		
		Empants obligataires converables	D\$		
		Autors emprunts obligarares	DT		
		Empants et dettes aupzés des établissements de csédit (5)	טט		
	₹	Emprunts et dettes financières directs (Dont emprunts participants El )	DV		
į	DEI 185 (4)	Avances et acomptes seçus sus commandes en coues	DW		
į	40	Dettes fournisseum et comptes attachés	DΧ	16	552
		Dettes fiscales et sociales	DY		968
		Dettes sur unmobilisations et comptes cuttachés	DZ		
		Autres dettes	EA	43	445
Cop	opte jul	Products constatés d'avance (4)	БВ		
		TOTAL (IV)	EC	60	965
		Ecatts de conversion passif. (V)	ED		
_		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 B	253
	(1)	Écast de géévaluation incorposé au capital	1B		
		Réserve spéciale de géévaluation (1959)	10		
Sic	(Z)	Dont Écast de céévaluation libre	iD		
RENVOIS		Réserre de séévaluszion (1976)	tE		
2	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'évance à moins d'un an	EG	60	965
	(5)	Pont concours bancaires courante et soldes reéditeues de banques et CCP	EH		

# 3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGF<sub>1</sub>P N° 2052 SD 2022

	de l'entre									Néant [
								Exercise N		
						France	Τ,	Exportations et	T	Total
V.	enter de	marchandesc	, •		FA		FB		FC	
		1	biens "		FD		FE		FF	· -
No.	mauc bar	a weardine	30EV1C03 **		FG	176 259	FH	53 427	FI	229 6
TATE CO	Chiffices d'affaices nets " Fj 176 259 FK 53 42								FL	229 6
03 Pr	Production stockée *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production immobilisée *									
Su Su	Subventions d'explosation									
	Repuises for amortissements et provisions, transfects de charges * (9)									
· -		dusts (i) (11)			- /				FP FQ	1 5
						Total d		duits d'explaitation (2) (1)	, FR	
	chate de	marchando	(y compas de	uts de douene\=		X 0.54 U	p.0	a captorisation (2) (1)	FS	231 1
<u> </u>		le stock (man				<del></del> -			FT	<u> </u>
					made done	la danaga\*			FU	
				soprovisionnementi (y co	when group	e doune)-			F۷	
				et approvisionnements)*		<del></del>			1 1	
			extenses (3) (6	Dis)*	<del></del>				FW	219 7
			ents assemblés *						FΧ	1 0
2 54		trautements *							FY	
22 H		casies (10)							FZ	
LARG.	NO Sur umanobilisations dotatio			dotations aux amort				··· - ·	GΑ	3
9   5	Sur immobilisations dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations aux provisions dotations dotations aux provisions dotations d							GB		
. ] }	2 2 E	Suc actif ein	culant ; dotano	ns aux provisions					GC	7
	<u> </u>	Pour risque	et charges; de	etations aux provisions				<del>.</del>	GD)	
Au	utces cha	nges (12)							GE	2
				<del></del>		Total de	s cha	rges d'explorestion (4) (II)	GF	222 0
	LTAT D	EXPLOITAT	TON (I - II)	<del></del>	<del></del>	<u>-</u>			GG	9 0
Bei	néfice u	tabué ou per	te transférée *					(111)	GH	
Per Per	ce supp	ortée ou béné	fice transféré *					(1V)	GI	
Pec	odusts Es	nancieri de pa	articipetions (5)						CJ	
1688 1888	oduits de	s autres valeu	ns mobilities e	t créances de l'actifimmo	Խահամ (5)				GK	
ODUITS PINANCIERS	Altes Inté	cêts et produ	ts essentilés (5)						GL	
E Roy	pases to	t provinces e	et transfects de						GМ	
5 0	iffé rences	pontives de	change						GN	
Pro	odusts ne	ts sur cossion	is de valeurs me	bilières de placement					CO	
						T	otal d	les producs financiers (V)	GP	
ã Do	enouse	financières au	a amort ssemen	ts et provisions "					ငပ	
Int	Intendra et changes assumulées (6)								GR.	
Z Dá	ffé cence:	négauves de	change						GS	
CHARGES FINANCIERES	rather us	ites sue cessio	ons de valeurs m	uobulsères de placement					ा	
<del>\$</del>						To	rai de	s charges financières (VI)	GU	
2 - RÉSUL	TAT F	NANCIER (V	/ - VI)						GΥ	······································
	TATCO	DURANT AV	ANT IMPÔTS	(I - II + M - IV + V	- VII			· <del>-</del>	сw	9 0

(RENTVOIS: vous tablesses nº 2053). \* Des explications concernant cette rubisque sont domné se dans la notice n° 203

# (4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFiP N° 2053-SD 2022

Dės	igratia	n de l'entrepase <u>DOUBLE_AGENCY</u>			Némut	
				E	xertice N	····
	S.	Produit exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1		
PRODUMS	NN.	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HE	<u>, </u>		
0		Ropuses sur promisons et transferts de charges	HC			
	ă	Total des produits exceptionnels (7) (YII	) HD	,		
1	គ្ន	Charges exceptionnelles sus opéssions de gestion (6 bis)	HE			
RGES	NE E	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
CHARGES		Dotations exceptionnelles sux amostissements et provisions (6 ler)	HG	;		
ì	) E	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII	) HH			
4 -	– RÉ	ULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	н			
Pau	thabe	ion des salanés aux résultats de l'entrepuse (II	) Нј			
kn	póts s	a les bénéfices • (3	) НК			
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		231	18
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	нм	1	222	09
5	- BÉI	ÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN		9	09
T	(1)	Dont produits new partiels sur operations à long tenne	HO			
ſ		produits de locations ammobilières	нү	,		
1	(2) E	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G			
Γ	<i></i>	Crécht ball mobales *	HP			
١	(3) D	Crécut bail immobilier	нQ			
ľ	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices anténeurs (i détailler au (8) ci-dessous)	ш			
ſ	(5)	Oons produkts conservant les entrepuses bées	IJ			
Ī	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	ιĸ			
0	6bis)	Oons dans faits aux organismes d'intétés général (art. 238 bis du C.G.I.)	Нχ			
(	(Uer)	Oont amoctus ements des souscup nons dans des PME innovantes (att 217 octies)	RC			
ı	Ţ	Oont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (act 39 quinquies D)	T RO			
, [	(9)	Oont transfects de charges	Al			
	(10)	Orns contantons personnelles de l'explorant (13)  Orns contantons personnelles de l'explorant (13)  Orns contantons personnelles de l'explorant (13)  A5	A2			
1	(11)	Onit sedevances pour concessions de brevets, de beences (produits)	A3			
Ī	(12)	ons addrances pour concessions de barreis, de lacences (charges)	A4			
T		Oont primes et consistions Oonplémentaires personnelles : facultatives A9	7			
ľ	(13) 🗆	Ont consumer facultatives Madehn 17 Dont consumer facultatives aux nouveaux 10	┨			
ŀ	7)	puls d'épage le conte		r N		
ŀ	يا ب	rétail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en ontre et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre en Oranges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduite le cade (7) et le joundre exceptionnels (Si le nombre de lignes exceptionnels (Si le nombre de lignes exceptionnels (Si le nombre de lignes exceptionnels (Si le nombre de lignes exceptionnels (Si le nombre de li	in	Pr.	agen exchience	ed i
T				1		
				1		
	(5) 1	étal des purdais et charges sur exemces antérieurs : Charges suivieurs : Charges suivieurs		ec N	ordere maken	
Г				1		

<sup>\*</sup> Des explications concessant cette subcique sont données dans la notice n° 2032.

DOUBLE AGEN	CY	•
-------------	----	---

19 rue de la Fontaine au Roi 75011 PARIS

# Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 58 252,76 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 9 091,72 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-aprés font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

# SOMMAIRE

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

# COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

### Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

### **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

- Résultat des 5 derniers exercices

### Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

ogiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Natériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
flatériel de transport	04 ans
Natériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier Comments of the Comme	de 05 à 10 ans
	1

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d établissement des comptes annuels.

	Fo	regulaire obligatoire (article 53 A du Code généra) des impolis		(5)		IMMOBILISATIONS	3]	DGF	iP I	N°2054-SD 2022
Dé	signation d	ie Fentreprise <u>DOUBLE</u>	AGENCY		~					Néant □•
C/	ADRE A	IMMOBILIS	SATIONS	5		Valeur brule des minioto hashons ee début de l'exercice	Co	Augerate special per A use rétraingion ornigante cours de l'ascentace ou s'initiate d'use fruit de depurylente.	Ţ	Acquisirions, créanons, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Prais d'ét	ablissement et de développement		TOTALI	cz	· ·	D8		D9	,
<u>E</u>	Autres p	ostes d'immobilisations incor	porelles	TOTAL II	KI	15 925	ΚE		ΚF	
	Terrains	·			K		кн		KI	
E .	Ser u	soi propre Dont Composano, L9			ļk		KK		KL	
Ì.	1 × L	rol d'aux rui Dom Composanos Mi	ıl		]kv	4	KN		ко	
ž.	O Insta	Lations générales, agencements' nénagements des constructions C	Dont omposums	M2	] KF	·	ΚQ		KR.	
LES	et outillag		Dont omposants	м3	][Ks	S	кт		κυ	
CORPORELLES	instal annen	ilations générales, agencements, tagements divers *			K	1	κw		KΧ	
8	135	nel de transport *		<del></del>	JK۱	r	ΚZ		LA	<u> </u>
	E B et mo	riel de bureau obilier Informatique			LB	774	ıc		ഥ	
	₹ Emba	allages récupérables es			LE		LF		ւշ	
	lmmobil	lisations corporelles en cours			LH		п		บ	
	Avances	et acomptes ,			LK		և		ĽМ	
L				TOTAL IR	ĽN	774	ယ		ĽP	
\sqr	Participa	itions évaluées par mise en éq	uivalence		8G		8M		81	
FINANCIÈRES	Autres p	articipations			8U		8V		sw	
Į ¥	Autres ti	tres immobilisés	•		1P		1R		15	
Ē	Prêts et a	autres immobilisations financi	ères		717		יטו		ıv	2 700
L				TOTAL IV	μą		LR		LS	2 700
		TOTAL GÉNÉRAL (I + N -	• NI + IV)	)	øG	18 699	οн		ற	2 700
CA	DRE B	IMMOBILISATIONS	-	r virement de poste à poste	T	DOSS  par cessions i dei dens ou meur  nos service du régulature d'une tripe se équi-services		Valeur bruite des invendolssations à la fin de l'exercine	F	Raisvalumien légale * ou évalumien par minn di équivalence Valeur d'origine des immobij- lications en fin d'exercice
a.		ablissement reloppement TOTALI	D.	`ı	cø	1 2	DØ	2 000	יים	2 000
NCORP		ates d'immobilisations	<u> </u>			š				
			to oi	<del></del>	LV		LW	15 925	ıx	15 925
	Terrains	lles TOTAL II	to IP		1	-	LW	15 925	IX LZ	15 925
	Terrains	lles TOTAL II	<del>  </del>		LV		-	15 925	⊢	15 925
	Terrains  Constructe	Sur sol propre	IP		LV		LY	15 925	LZ	15 925
		Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. dei	IP IQ IR		LV LX		LY MB	15 925	LZ MC	15 925
597	Constructe	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst gales, agencts et am. des constructions ons techniques, matériei et outil-	IP IQ IR		LV LX M/		LY MB ME	15 925	LZ MC M₽	15 925
ORELLES	Constructo Installatio lage indu	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst gales, agencts et am, des constructions ons techniques, marériel et outil- striels  Inst gales, agencts, amé-	IP IQ IR IS		LV LX M/ MI		LY MB ME MH	15 925	LZ MC M₽ MI	
ORPORELLES	Construction finite allection large indu	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst gales, agencts et am des constructions ons techniques, manériel et outil- striels  Inst gales, agencts, amériagements divers  Matériel de transport	IP IQ IR IS IT		LV M/ MI MC		LY MB ME MH MK	15 925	LZ MC MI² MI MI	
CORPORELLES	Construction Installation lage indu Autres	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst gales, agencts et am dei constructions ons techniques, matériel et outil- istriels  Inst gales, agencts, amé- nagements divers  Matériel de transport  Matériel de burnau et informatique mobilier	IP IQ IR IS IT		LV M/ MI MI		LY MB ME MH MK MK	15 925	LZ MC MI <sup>2</sup> MI ML MO	
CORPORBLLES	Construction finite allection large indu	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst gales, agencts et am dei constructions ons techniques, manériel et outil- stiriels  Inst gales, agencts, amé- nagements divers  Matériel de transport  Matériel de transport  Matériel de burnau et informatique, mobilier  Emballages récopérables et	IP IQ IR IS IT IT IU IV		LV LX M/ ME MC MU MN		LY MB ME MH MK MN MO		LZ MC MP MI ML MO MR	774
	Construction Installation lage indu Autres resmobilisation corporelle	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions  ons techniques, matériel et outilistriels  Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de burau et informatique, mobilier	IP IQ IR IS IT IU IV IW		LX M/ MI MC MU MM MF		LY MB ME M M M M M M M M M M M M M M M M M		LZ MC MF MI ML MO MR	774
	Congructus Installatic lage indu Autres remobilisatic corporale	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst gales, agencts et am, de constructions ons techniques, manériel et outil- striels  Inst gales, agencts, amériagements divers  Matériel de transport  Matériel de transport  Matériel de burgan et informatique, mobilier  Emballages récupérables et divers *	IP IQ IR IS IT IT IV IV IX		LV LX M/ MI MI MO MI MS MS		LY MB ME M M M M M M M M M M M M M M M M M		LZ MC MF MI ML MO MR MU MX	774
	Congructus Installatic lage indu Autres remobilisatic corporale	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst gales, agencts et am des constructions  ons techniques, matériel et outilistriels  Inst gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de buran et informatique, mobilier  Emballages récupérables de divers *	IP IQ IR IS IT IU IV IV IV IX MY		LV LX M/A ME MS MS MS MS		LY MB MB MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS		LZ MC MF MI MC MR MX MX NB	774
	Congructo Installatic lage indu Autres tremobilisati corporelle Immobilis Avances	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst gales, agencts et am, des constructions ons techniques, matériel et outilistriels  Inst gales, agencts, amériagements divers  Matériel de transport Matériel de burnau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers et acomptes  TOTAL III  inons évaluées par	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC		LV LX M/A MIL MIL MIL MIL MIL MIL MIL MIL MIL MIL		L B B B A K A A A B B A B	774	LZ MC ME MI MI MI ME ME ME ME ME ME ME ME ME ME ME ME ME	774
	Congructo Installatic lage indu Autres tremobilisati corporelle Immobilis Avances Participal mise en é	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions  ons techniques, maériei et outilistriels  Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de burau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers *  anons corporelles en cours  et acomptes  TOTAL IE	IP IQ IR IS IT IT IT IT IT IT IT IT IT IT IT IT IT		LV LX M/ ME MO MO MO MO MO MO MO MO MO MO MO MO MO		2	774	LZ MC ME MI MI MC MR MI MX NB NF NI	774
	Construction Installation large industrial large industrial large industrial corporation of the corporation of the corporation large participal mise on each Aurres participal mise on each aurres participal mise on eac	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions ons techniques, matériel et outilistriels  Inst. gales, agencts, amériagements divers  Matériel de transport Matériel de burnau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers   anons conporelles en cours et acomptes  TOTAL III thous évaluées par équivalence	IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ		LV LX MA MI MI MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS		T B B A A A A A A A A A A A A A A A A A	774	LZ MC ME MI MI MO MR MI MX NB NF NI NB NB NF NI NB NB NB NF NI NB NB NB NB NB NB NF NI NB NB NB NB NB NB NB NB NB NB NB NB NB	774
	Emstallatic lage indu  Aures corporelle Immobilisati Avances Participa mise en é Aures pa	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions  ons techniques, maériei et outilistriels  Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de burau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers *  amons corporelles en cours  et acomptes  TOTAL IE  tions évaluées par  équivalence  articipations	IP IQ IR IS IT IU IV IV IX MY NC IY IZ		LV LX M/ ME MC MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS		LY MB M M M M M M M M M M M M M M M M M M	774	LZ MC MP MI MI MN MR MI MX NF NF NI OF W	774
	Emstallatic lage indu  Aures corporelle Immobilisati Avances Participa mise en é Aures pa	Sur sol propre  Sur sol propre  Sur sol d'aucrui  Inst. gales, agencts et am. des constructions  onts techniques, matériel et outilistriels  Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de burnau et informatique, mobilier  Emballages récupérables et divers  anons coporelles en cours  et acomptes  TOTAL III  thous évaluées par fequivalence articipations  tres immobilisés	IP   IQ   IR   IS   IT   IT   IT   IT   IT   IT   IT		LV LX M/ MI MO MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS MS		T B B E E E E E E E E E E E E E E E E E	774	LZ MC MF MI MC MR MX NB NF NF NF NF NF NF NF NF NF NF NF NF NF	774

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

de Code général des impôts)			THE TENT		<u></u>				
-				Exercice N	victorie 300	92022			
	pratiqué la réévalus déclaration jusqu'à (e				8 bis I du CGI) doiven (col.6) devient nulle.	ıl joindre			
Désignation de l'entreprise : DO						Néant 🗵 •			
CADRE A	Détermination du n (col. I - col	montant des écarts l. 2) (1)	Utilisation de la	marge supplémentere	d'amortissement	Montant de la			
	A	Au cours de l'exercice							
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements 2	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant eux éléments cédés (3) 4	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	la fin de l'exercice {(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]			
l Concessions, brevets et droits similaires									
2 Fonds commercial									
3 Terrains	ļ								
4 Constructions									
5 Installations techniques mat. et out. industriels									
6 Antres immobilisations corporelles	l								
7 Immobilisations en cours									
8 Participations									
9 Autres citres immobilisés									
IO TOTAUX									
Les augmentations du montant bru amortissables réévaluées dans les co Le montant des écarts est obtenu en	nditions définies à l'art	ticle 238 <i>bis</i> J du çode g	général des ampôts et l'ig	2 sont celles qui ont é gurant à l'actif de l'entr	té apportées au montant eprise au début de l'exer	des immobilisations roice.			
(2) Porter dans cette colonne le supplén		=		-					
(3) Cette colonne ne concerne que les utilisé de la marge supplémentaire d	immobilisations rééval amortissement,	uées cédées au cours	de l'exercice Il convi	ent d'y reporter, l'ann	ée de la cession de l'éi	ément le soide non			
(4) Ce montant comprend :  a) le montant total des sommes port  b) le montant cumulé à la fin de l'ex			nt correspond à des élé	ments figurant à l'acri	n'i de l'entreprise au déb	ut de l'exercice.			
(5) Le montant total de la provision spé	ciale en fin d'exercice e	est à reporter au passif	đu bilan (mblesy g* 20:	51) à la ligne « Provis	sons régiernentées » .				
CADRE B DÉRICITS REPORTABLES AU 31 L	DÉCEMBRE 1976 M	APITTÉS SUR LA PI	POVISION SPÉCIA	S AN POINT DE V	WE SISCAL				
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA P									
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉS									
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA P					<b>—</b>				
Le cadre B est servi par les seules entr	eprises qui oni imputé la	curs défices fiscalemen	t reportables au 31 déce	mbre sur la provision s	péciale.				
Il est rappelé que certe imputation est à réintégrer chaque année dans leur résult	purement fiscale et ne at comptable le supplér	modifie pas les montar ment d'amortissement (	nts de la provision spéc consécurif à la réévalus	riale figurant en bilan : tion.	de même, les entreprise	s en cause continuent			
Ligne 2, inscrire is pertie de ce déficir aux colonnes 3 et 4 par une fraction dons	incluse chaque année de les éléments sont fixés :	ans les momants portés au moment de l'imputat	i aux colonnes 3 et 4 d son, le numérateur étant	lu cadre A. Cone partie Le montant du déficit i	est obtenue en multiplia mpulé et le dénominateu	mi les moments portés r celus de la provision.			

\* Des explications concernant cette subrique sont données dans le notice 2032.

**6**)

**AMORTISSEMENTS** 

DGFiP N° 2055 SD 2022

Formula re obligatour (unde 53 A du Code général des aupòb) Désignation de l'entrepase DOUBLE AGENCY Néant 🗆 \* SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \* CADRE A Demandons : marrie sessents afficients suc éléments soras de l'actif et repuses Montant des amortes sements un début de l'execute Augmentations : dotations de l'exemice IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES rainal der smo*rteserne* å la fm de l'estrace Frais d'établissement et de développements CY EL. EΜ EN Fonds commercial RE RI RJ Autres immobilisations incorporelles PΕ 15 566 PF 359 PG PH 15 925 RK 15 566 RM 359 RN RO 15 925 Terrains PΙ PK PL Sur sol propre FM PN PO PQ Sur sol d'autori PS PT PU inst, générales, agencements et aménagements des constructions PX PΥ Installations techniques, malériel el outillage industriels P7. QΑ QB QC inst. générales, agencements, aménagements divers QD QΕ QF QG Audres QK QH Qf Matériel de transport Οl Marciel de buces et informatque, mobilier Emballager récapérables et diven 774 QL 774 QΝ QΟ corporelles QP. QR Q5 Ų 774 QV TOTAL II Oυl QW QX 774 16 340 OP TOTAL GÉNÉRAL (1+11) (N 359 ØQ ØR 16 699 CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES DOTATIONS REPRISES Coloros 1 Différentel de durfe et sutres Calonne 4 Différentel de ducée Colome 2 Mode dégreené Colonne 5 Mode dégassaf Secut Amoraniement forcel Amortseen smottstements i is fin de l'exercice rais élablissements N2 NB ĺΝδ Fonds commercial ĸ RU 29 Qı TOTALL RY œ RΖ 33 Œ 02 Q5 Q6 Q Sux soi propre R5 Sur val d'ecclem 51 inst gales, agenc et ana des const kast techniques mat et outsillage 17 73 least gales, agenc act, devects Material de Uı w U4 U6 U7 tumport Mat buresu et uzfouza errebilder TOTAL II X5 X6 χŢ Х3 Fran d'acquassion de bliet de puracipations TOTAL III Total general (I + II + III ) M Total génétal ---------(NP + NQ + NR) Total général - NY ΝZ MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES Dotations de l'exercice aux amodéstements Mantant net à la Sa de l'execute Montant net 10 début de l'execute SUR PLUSIEURS EXERCICES\* Fran d'émission d'emprint à étales 29 **Z8** Pomes de semboussement des obligations SP SR

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2022

	signazion de l	entrepriseDOUE	Ē				<del></del>		T -		Néant L
	Nature de	s provisions		Montanz au debut de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 5	İ	Montar à la fin de l'e 4	
L	gisements minic	reconstitution des ers et pétroliers	37		TA		тв		TC		
	Provisions pour (art. 237 bs A-F	investissement	3U		TD		ΤE		1F		
1	Provisions pour	hausse des prix (1) *	3٧		1G		TH		lπ		
ירושינות	Amortissements	dérogatoires	3X		TM		ΤN		то		
	Dont majoration de 30 %	is exceptionnelles	D3		Dá		D5		D6		_
	Provisions pour (art 39 <i>quimq</i> ui	préts d'installation es H du CGI)	ū		IK		π		ВМ		
·		is réglementées (1)	3Y		TP		ΤQ	-	TR		
Γ		TOTAL I	3Z		TS	<del></del>	П		τυ		
1	Provisions pour	litiges	Í4A		4B		4C	·	4D		
Ţ	Provisions pour	garanties données	4E	<del></del>	4F		∳G	<del></del>	4H		
T		pertes sur marchés	41	······································	ŧκ		4L		4M		
_		amendes et pénalités	٤N	-	40	· · · · · ·	48		45		
;   ;	Provisions pour	rovisions pour pertes de change		i	₩.		4v		4W		
֓֞֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֡֓֓֡֓֓֓֓֓֡֓֓֡֓֡	Provisions pour ions similaires	pensions et obliga-	4X	·	4Y	<del> </del>	4Z		5A		
۲	Provisions pour	impôts (1)	SB.		5C		5D		5E		
Ī	rovisions pour mmobilisations	renouvellement des	5E		5B	<del>-</del>	53		5K		
		gros entresien et	80				EQ.	L <u>-</u>	ER		
		charges sociales et és à payer	5R	···	55	***************************************	ST		5U		
A		s pour risques et	5V.		- 5w		5X		5Y		
۲	2 tal gus (17	TOTAL II	5Z		7		l,		ΤX	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
╁		- incorporelles	6A		6B		6C	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	6D	<del>.</del>	
		- corporelles	6E		- 4		6G		6Н		
1.	Stat	- titres mes	02		<b>-</b>		04		<b>0</b> 5		
	mobilisations	en équivalence - Tères de paracipation	9U	<del>"</del>	97		9W		9X		
		- autres immobilesa- tions financières (1)*	ø6		97		08		ø9		
5	ur stocks et en		6N		-  6e		6R		68		
. S	ur comptes clie	nts	6T			739	60		∞ 6₩		739
	utres provision	s pour	6X		6 <sub>Y</sub>		6Z		7A		
۴	lépréciation (1)	TOTAL HIS	7B		ΤΥ	739	77		UA		739
1	TOTAL GÉNI	RAL (1 + II + III)	7C		UB	739	UC	·	ΩD	<del></del>	739
			لنبا	d'exploitation		739	GF.		32	<u></u> .	,,,,
		Dont dotations	l	in expression  financières	υG	.37	UH Ur	<u> </u>			
		et reprises			n n		1 1				
_		ence : montant de la de	<u> </u>	exceptionnelles	пJ		UK.	<u> </u>	Ц		

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CCI

<sup>\*</sup> Des explications concernant cene rubrique sont données dans la notice nº 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE • (8) DGFiP N°2057-SD 2022 Formulaire abligatoire (article 53 A du Code général des impôts). Néant 🔲 \* Désignation de l'entreprise A lan an plus A plus d'un an CADRE A **ÉTAT DES CRÉANCES** Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières 2 700 2 700 Clients donteux on lingieux 886 886 21 834 21 834 Autres créances clients Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêvis on minis en garantie \* (Provision pour dépréciation partieur de la constituée \* Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices État et autres Taxe sur la valeur ajoutée 5 113 5 113 collectivités Antres impôts, taxes et versements assimilés publiques Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations 3 010 3 010 de pension de titres) Charges constatées d'avance 11 072 11 072 44 615 41 915 2 700 TOTAUX - Prêts accordés en cours d'exercice (I) Montant - Remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Prêts et avances consentis oux associés (personnes physiques) A plus d'i un et 5 ans au plus CADRE B **ÉTAT DES DETTES** Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (!) Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine à plus d'I an à l'origine de crédit (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés 18 552 16 552 Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux 80 État et Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée 180 180 collectivités Obligations cautionnées 788 788 publiques Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes ranachés Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des 43 445 43 445 opérations de pension de titres) Dette représentative de titres emprantés ou remis en garantie **Z**2 Produits constatés d'avance 60 965 60 965 Emprunts souscrits en cours d'exercice (2) Montant des drivers emprunts et dattes contrac les auprès des associés personnes physiques

Emprunus remboursés en cours d'exercice

# Etat des immobilisations

	Valeur brute des	Augmentations			
	immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, creations, virements pst à pst		
Frais d'établissement, recherche et développement	2 000				
Autres immobilisations incorporelles	15 925				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	774				
TOTAL	774				
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			2 700		
TOTAL		······	2 700		
	10				
TOTAL GENERAL	18 699	·	2 700		

	Diminu	utions	Valeur brute	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	Immob. à fin exercice	
Frais d'établissement, recherche et développement	1	1	2 000	2 000
Autres immobilisations incorporelles			15 925	15 925
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			774	774
TOTAL			774	774
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financiéres			2 700	2 700
TOTAL			2 700	2 700
TOTAL GENERAL			21 399	21 399

### Etat des amortissements

	si ·	ituations et mouve	ements de l'exercic	•
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	15 566	359		15 925
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	774			774
TOTAL	774			774
TOTAL GENERAL	16 340	359		16 699

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort, dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche		<del></del>		<u>.                                      </u>	
Autres immobilisations incorporelles	359				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL			[ · · · · · · ]		
TOTAL GENERAL	359				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusleurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net å la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

### Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		739		739
TOTAL Dépréciations	-	739		739
TOTAL GENERAL		739		739
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		739		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les régles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

# Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations Prêts			*
Autres immobilisations financières	2 700		2 700
Clients douteux ou litigieux	886	886	
Autres créances clients	21 834	21 834	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	5 113	5 113	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés		•	
Débiteurs divers	3 010	3 010	
Charges constatées d'avance	11 072	11 072	
TOTAL GENERAL	44 615	41 915	2 700
Montant des prêts accordés dans l'exercice		<u>=</u>	
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés	i		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprés des établissements de				
crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	ŀ			}
Emprunts et dettes financières divers				Ì
Fournisseurs et comptes rattachés	16 552	16 552		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	180	180		}
- Obligations cautionnées	700			1
- Autres impôts et taxes	788	788		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	ļ			
Groupe et associés Autres dettes	43 445	42.445		İ
,	43 445	43 445		
Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	60 965	60 965		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprés des associés				
·				

# Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières		
CREANCES	İ	
Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir : )		17 834
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES		
	TOTAL	17 834

# Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 400
Dettes fiscales et sociales	788
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	_
TOTAL	6 188

# Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 072	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Charges / Produits financiers	1	
Charges / Produits exceptionnels		
TOTA	L 11 072	· • · · • · · · · · · · · · · · · · · ·

Commentaires:

DOL	101	_	40		100
DUU	JOL		AU	<u>-r</u>	เบา

# 19 rue de la Fontaine au Roi 75011 PARIS

# Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	60	170,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	60	170,00

Commentaires :

# Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d	produits finis			
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Prestations de services		229 686		
	TOTAL	229 686		

	Répartition par marché géographique		Montant
France			176 259
Etranger			53 427
		TOTAL	229 686

# Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a ) Capital social	10 200	10 200	10 200	6 000	6 000
b ) Nombre d'actions émises	60	60	60	60	60
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives	'				
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	229 686	179 233	268 535	277 248	247 099
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	10 189	19 011	-32 227	5 650	55 921
c ) Impôt sur les bénéfices				725	1 105
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	10 189	19 011	-32 227	4 925	54 816
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	9 092	10 707	-37 839	4 111	41 002
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés			···		
III - Résultat des opérations réduit à une seule action			············		<del></del>
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	170	317	-537	82	914
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	152	178	-631	69	683
c ) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			<u>.,</u>	
a ) Nombre de salariés					
b ) Montant de la masse salariale	i				
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					-326

Observations complémentaires

Formula ir du Co	re obliga de génér	coire (article 55 A rai des impôts)	9		DÉ	TE	RMIN.	ATIC	)N	DU RÉSU	LTA	T FI	SCA	\L	]	DG	Fip N° 2058-A-SD 202
			ЛВL	E AGE	ENCY		.=.=.		Form	nulaire déposé a	ıu titre	de l'IR	Εĵ	r	Néant 🔲	Τ	Exercice N clos le . 3, 0, 0, 9, 2, 0, 2, 2
I.	RÉII	NTÉGRATIONS								BÉNÉFICE C	OMP	TABLE	DE	L'EXER(	CICE	w,	9 092
8	Rén	nunéradon du travail d	ie l'e	xploka	nt ou de	:5 25	sociés (e	ntrepris	es à l	TIR)					·····	<b>-</b>  ₩	
ğ	Avan	vantages personnels non déductibles * Amortissements excédentaires (an. 39-4 du CGI)										٦.,					
8.					dessous) at autres amontissements non déductibles WE								-1~				
ខន្ល						WF			(entre)	prises 2 (75)				₩G.	<del></del>		图 经预算证券
8 2	crédi	t-bail immobilier et de levé	e d'o	otion	'un	RA			Par	t des foyers dispe 239 sexes D)	nsee de	remiegr	Ltion	ŔВ		)[	[17] [17] [17] [17] [17] [17] [17] [17]
ş ş	Decad-stall immobilities of the exect of option     Wind (39 sexes D)     Oharges a payer non     Oharges a payer non     Oharges a payer non     Oharges a payer non     Oharges a payer non     Oharges a payer non     Oharges a payer non     Oharges a payer non     Oharges a payer likes a des étaits et envisoires     non cooperation non déducables (d. 2057-6a)     XX												χv	v			
88	전 Amendes et pénalaies WJ Charges financères (art. 39 1 9° et 212 bis) * XZ													1	5 5. 5 mg. 4 5 3 1 mg.		
			·	-l- 155	du CCI									لتنا	l	┨"	
<u> </u>			_													4	
	_		page	9 de la r	iotice 20	32-NC	)T-SD)									17	<u> </u>
Quote	∙part	Bénefices realisés par une auciète de personnes ou un GIE	Wι	.}					Resultat l'articl	i beneticizies vius e 209 B du CG/	L7					K	,
§ £		Moins-values		– ir	nposées	žux	taux de :	15 % ou	de 1	9 % (12,80 % p	our le	s entre	nises	à l'Impô	k sur le revenu	) [8	
2 E E		, à		1						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	_					4	
5		long terme	-		iposees		aux de u		- (1						<del></del>	4	
E 50									- {}	- Plus-value:	s nette	s à cou	u ter	me	<del></del>	- Two	·
7. 1.		au cour	. o e	xercices	antene	urs '			!	- Plus-value:	soun	nises au	régi	me des f	fusions	W	·
	Éca	rts de valeurs liquidat	ives	sur OP	C (entre	prise	sà l'IS)								***	XŦ	
200	<i>.</i>				intététs e	aced	entaires	Sti			Zones o	d entrepris	a.	537	··-·	٦,,,	,
			٠.	Ì	(art. 39-1-5	et 212	du CG.I.I							—		┨¨`	¹
								┸	<u> </u>		plus vali	ues à caux	zéro	мв			
Réinté	égratic	on des charges affecté	cs 2	ux activ	ités élig	ibles	au régin	ne de t	ax∌tic	n au tonnage						Y	l <b>i</b>
Résult	uat fisc	al afférent à l'activité	rele	vant du	régime	opti	onnel de	taxatic	m au	tonnage						Υ:	,
															TOTAL I	1₩	9 092
10	něi	DICTIONS										F 6014	~~.	01 E D E		4	
$\overline{}$		<del></del>									PERI.	E COM	PIA	DLE DE	LEXENCICE	-1	
Quou	part	dans les penes subies	par	une so	ciété de	per.	sonne ou	un G.	I.E. *							W)	T
Provise	ons et e	charges à payer non déduc	uble:	s, antériet	urement t	zzécs	, et réintég	rées dan	s les ré	sultats comptable	es de l'e	exercice (	cf. tai	oleau 2058	3-B-SD, cadre III)	Wτ	ינ
			- 1	~ impo	sées au	L (au	x de 15 9	6 (12,80	% por	ır les entreprises	20 LITE	ses à l'in	pól s	ur le reve	mu)	w	/
l		Dl	- }										<u> </u>			┨""	,
l			- 1													-	
5 F			ì	_												1	
8 5	}	long terric	- [	- impu	الجوجه وال	r les	moins-va	lues n	ettes ?	long terme a	ntérie	LIFES				יע	
들을			_ \	→ impu	itées su	r les	déficits a	ıntérlet	175							XE	3
E E E	Aut	res plus-values impos	ées :	au taux	de 19 %	5										16	
R dei	Frac	tion des plus-values s	xette	s à cou	rt terme	de l	'exercice	dont l	impo	sition est diffé	rée •					٦,	,
												mnosab	c	<u> </u>		1	
	Proc	duit net des actions et	par	ts d'inté	rėta:		1 a de	éduire d	es pro	eduits neus de p	илистр	zuon_		ZA		Ч~	·
	Proc	duits de participation in	ė (ng i b	oles au r	égime de	es so	ciétés mé	res déd	uctibl	es à hauteur de	99% (	art 223!	3 du (	CGI)		ZX	·
	Déd	luction autorisée au ti	ne c	les inve	stisseme	nts i	éalisés d	ans les	colle	cuivités d'autre	-mer	•.				ŻΥ	1
Į.	Maje	oration d'amortisseme	ut .													Įχ.	
CE 20	-	Engrarian nounciles - (Benetic		T					12				-	15		┧ᇧ	
5	F.50.0	d'europius en dificultés 46 appen)	К9	L				a remobilie	-	┪───			- to	-		┨~	
200	55	Zanc states update: TE	ø۷			100	(1e ZIBC)		1 1/3	<del> </del>	b defe	(44 trude)	est .			1	
ž	온걸병	Teritoria de la deservación	-			<b>€</b> 201. 4	( dod: (c)		15		Gat #			XC		1	
		(un. 44 sentedes)	PP			Zore H4 ga	de revisikatum (notean)	reprode (art.	PC	:				PB		1	ได้จะที่ได้ระหาให้ต
	Écar	ts de valeurs fiquidati	ves i	sur OPC	(entrep	orise	i i l'is)		-	_						XS	
Déduct		dos déductor exceptionnels		1	·•	I dom:	Pakeren enrone		vu	1	dont o	dédicator en	eption	YC	···	1	
diverse	3 à   <i>[</i>	dont déduction cocapsamelle	_			dora 3	9 decim E) déduction excep	priomete	-	<del> </del>	grian	co décoció i	ter le			l <sub>vc</sub>	
sur feur		L P 29-4	_	<del> </del>		(m. )	? <u></u> 8		-	1	recort	en amérid	diffe	_		1	1
_	_		_	J		(at 3	9 der (+) F)			J	nelle (	(at 2) decay (	9	1L		1	
Déduc	tion c	les produits affectés a	UX 2	ctivités	éligible	s au	régime d	e taxat	ion a	u tonnage						172	
Part   Part		·															
		Rémunération du travail de l'explokant ou des associés (enveprises à PIR)  Arrange presonnés non décipitée;  Arrange presonnés non décipitée;  Arrange presonnés non décipitée;  (a)		9 092	1	1. 1 <u>2.</u> 1 2.4 3.2											
Résulu	at fisc	al avant imputation de	es d	خانات ده	portabl	es :		1 —			<u></u>					┨┈	
		<del></del>						•	GE:	KA W MOIRS	.,		_ F		4 7 24	┨ぺ	<del> </del>
Déficit	t de l'e	exescice reporté en ar	nère	entre;	prises à	i'is)	<u>.                                      </u>						ΖĹ			1	Secretary of the second
Déficie	ts and	frieurs Imputés sur les	rés	ukats de	l'exerc	ice (	entrepris	es à 17.	5) •						17.0	ΧI	9 092
RÉSUL	TAT I	FISCAL BÉNÉFICE	ருதா	e XN) o	ou DÉFI	αT	еропаві	e en av	ant C	ligne XO)			XΝ			ХC	)
													_			-	

Formalaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	•	_	
- {	1	Λ	١
- 1		u	u
١,		Τ,	,

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2022

<u> </u>				
Désignation de l'entreprise DOUBLE AGENCY				Néani □*
L SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercise précédent (1)			K4	27 132
Dost déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4bis	Nombre d	opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			К3	9 092
Déficits reportables (différence K4 + K4bis • K5)			K6	18 040
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, figne XO)	ΥJ			
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)	YK	18 040		
IL INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCAI	LES CORF	ESPONDANTES		·
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placée sous le régime de l'article 39-1. 1º bis Al. 1º du CGL dotations de l'exercice	cs		ŻТ	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSI	ETTE DE I	-'IMPÔT		
(å détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	T	Reprises sur l'exercles
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CG1*	zv		zw	<del></del>
Provisions pour risques et charges *				
	8X		ву	
	8Z	·	94	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				·
	9D		9É	
W	9F		9G	<del></del> -
	9Н		91	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	99		9T	
			4	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
TOTAUX (YN = ZV 195) # (YO = ZW 19	T) YN	_	YO	
å reporter as tableau 2058-A-2 :		ĕgne WI		ligne WU

# CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont dounéer dans la notice n° 2032. (1) Cette case correspond su montant porté sur la ligne YK du tablesu 2056 B déposé au titre de l'exercice précédent.

# TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2022

								<del> </del>							
Dési	gn	ation de l'entreprise DOUBLE AGENCY												Neant	Ū
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ØC.	/22	714		Affectations	– Ré	serves légales	ZB					
	Ľ	intérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		133	714		aux reserves	– Au	tres reserves	ZD	T				
ORIGINES		Resultat de l'exercice précèdant celui pour lequel a déclaration est établie	ರಾ	10	707	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE	Γ				
ORIC	┝		_				Autres répartitions			ZF	Π				
	Ľ	Prélèvements sur les réserves	ØE			₹	Report à nouveau			ZG	-			(23 (	006)
		TOTALI	Ø۴	(23	006)		71B - le total t dos néces	ssairement é	re egal au 13tal (f) TOTAL R	ŻН				(23 (	006)
R	E١	SEIGNEMENTS DIVERS									Γ.	Е	xerc	ce N :	
ENTS		- Engagements de crédit-bail mobilier		(	précise pris en	z le pro créda-t	de revieni des biens	ינ		ΥQ					
ENGAGEMENTS		- Engagements de crédit-ball immobilier					-			YR	Γ				
ENC		- Effets portés à l'escompte et non échus								75	Г				
٦.,		- Sous-traitance		<del>*************************************</del>				<del></del>		ът				159 4	493
AUTRES ACHAIS ET CHARGES	1	- Locations, charges locatives et de copropriété		(	done m en loca	ontant di non pau	a loyers des biens pris ruise durée > 6 mois	J8		χQ					960
5	<u>.</u>	- Personnel extérieur à l'entreprise		**				A		ייי		_			
SES SES	3	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (he	⊃nsr	étrocessio	ns)		· · · · · ·			SS	Г			57 (	012
DES POSITES UES ACTIATS		- Rétrocessions d'honomires, commissions et cour	uge:	,						w	Г	<del>,</del> , ,			<u> </u>
215	١	- Autres compres		(	dant co	misabons mdicales	versées aux organisa- es professionnelles	ES		5T					257
AUT	ı	- Autres compres   Soft condectors respects suit against   ES    Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												19	
15	٦	- Taxe professionnelle", CFE, CVA2	•				<u>.</u>			ΥW	┌				073
IMPÓTS ET	á	- Autres impôts, taxes et versements assimiles		(	dont ta	תב נחובה בי	eure sur les produits	zs		9Z	厂				U.Z.3
Ξ°	7	Total du poste correspond	ant	à la ligne	FW du	tableau	ı n° 2052		L.	YX	-			3 (	073
-<	Π	- Montant de la TVA eollectée								77				32 :	
TVA	I	Montant de la TVA déductible comptabilisée au contre	le l'e	sercice au I	itre des	biens et	services ne constituan	u pas des i	mməbilisations	۲z					742
	1	- Montara brut des salaires (cf. dernière declaration :	kocia	le nominat	ive au	itre de	2019) *	"		Ø8	_				742
	Ì	- Montant de la plus-value constatée en franchise d	'imp	ôt lors de	la press	ière op	nion pour le régime	simplifié	d'imposition *	Øs	一				_
8		- Taux d'interêt le plus élevé servi aux associés à raiso	n de	S SCHITTIES	mises à	ia disp	osition de la société *	,		zĸ					ņ,
DIYERS	İ	- Numéro de centre agréé * XP   - Filiales et panicipations : (Liste au prèvu par art. 35 ff de l'ann. Ilf au										icon	coche	1 1 ZF	R ,
	ı	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prevue au 4 de l'article 238 bis du CGI (sour l'entreprise donairice											<u> </u>		†
	ı	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu a amorti	ssem	rnt exceptio	onel che	z l'entre	onse investisseur dans l	e cadre de	l'artide 217 octre	RH	1			_	1-
μ.1	1	Société: résultat comme si elle n'avait jamais eté membre du groupe		<del> · · · · · · · · · · · · · · · · ·</del>		es a 15%	JK		Postales 10%	JĽ	-	Ц.			
ĞUF	f	n real pairts etc mentre du groupe [-	. :	٠	Piosvalu	es i 19%	јм		(m) substitutions	JC	$\vdash$				
RÉGIME DE CROUPE	Ī	Groupe: résultat d'ensemble JD			Plus ≠alo	a 1 15%	jn n		Muscalues 1 0%	10				_	
IME ]	t	satal attitude se and the bear	. :		Pusyaha	e i 1%	JP		(mputations	JF					
. F.	Ì	Si vous relevez du regime de groupe, indiquer 1 si société me 2 si société filiale		ъ.	Nº SIRE	دا جاب ⊤	I' I sanète mère du groupe	. []]		4	T	Т	П	1"1	

<sup>(11</sup> Ce Cadre est destiné à faire apparaite l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en reverse au cours de l'exercice dont les résultats font l'obet de la Béclaration. Il ne concerne dont pas, en principe, les resultats de cet exercice mais ceux des exercices anteneurs, qu'ils aient ou non dejs fait l'obet d'une precedente affectation.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2038 NOT pour le régime de groupe).